



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



TUNISIE



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



TUNISIE

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Tunisie, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-68-98-0

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Liste des sigles et abréviations	v
Remerciements	vii
La Tunisie en bref	viii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	2
3. Performances économiques	6
3.1. Croissance économique	6
3.2. Politique budgétaire	9
3.3. Politique monétaire	10
3.4. Compte courant	11
3.5. Compte capital et financier	14
4. Développement social	16
4.1. Dynamique démographique	16
4.2. Pauvreté et emploi	17
4.3. Santé	21
4.4. Éducation	24
4.5. Évaluation de l'égalité de genre en Tunisie	25
5. Analyse thématique: Relancer le secteur touristique en Tunisie	27
5.1. Situation actuelle du tourisme en Tunisie	27
5.2. La Tunisie dans l'univers touristique méditerranéen	29
5.3. Le tourisme : source de transformation structurelle en Tunisie	30
5.4. Vers un renouveau touristique transformateur : Nécessité de l'action de long terme	34
6. Évaluation de la qualité des données nationales	36
Bibliographie	37

Liste des sigles et abréviations

ACP	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AFD	Agence française de développement
ARM	Autorité de régulation multisectorielle
BAD	Banque africaine de développement
BID	Banque islamique de développement
BCT	Banque centrale de Tunisie
BM	Banque mondiale
BNDT	Banque nationale de développement touristique
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
COMESA	Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CNUCED	La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DGREP	Direction générale des ressources extérieures
DT	Dinars Tunisien
EAU	Émirats arabes unis
EIU	The Economic Intelligence Unit
EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FCBF	Formation brute de capital fixe
FMI	Fonds monétaire International
IDE	Investissements directs étrangers
IDH	Indice de développement humain
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
IIR	Indice d'intégration régionale
MF	Ministère des finances
MICS	Enquête à indicateurs multiples
OFID	OPEC Fund for International Development
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONS	Office national de la statistique
ONT	Office national du tourisme
ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PIB	Produit intérieur brut
PNDS	Plan national de développement sanitaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé

RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SCAPP	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
SOMELEC	Société mauritanienne d'électricité
TBS	Taux brut de scolarisation
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMA	Union du Maghreb arabe

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays de la Tunisie a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et a été rédigé sous la coordination de Ochozias Gbaguidi, Chef de la Section initiatives sous-régionales. Ont contribué au profil de pays : Omar Abdourahman, Chef par intérim du Centre de données et Directeur par intérim du Bureau, Isidore Kahoui, statisticien et Mohammed Mosseddeck, Assistant de recherche principal.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la CEA a fourni de précieuses observations et contributions. Nous tenons également à remercier le professeur Rafik Boukha, consultant externe, pour ses critiques d'expert et sa perspicacité.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

La Tunisie en bref

Informations générales		Classement	Rang
Sous-région	Afrique du Nord	Indice du développement humain (PNUD)	96/188 (2014)
Langue officielle	Arabe	Indice d'inégalité entre les sexes (PNUD)	48/155 (2014)
Monnaie	Dinar	Indice Ibrahim de la gouvernance africaine (Fondation Mo Ibrahim)	8/54 (2014)
Capitale	Tunis	Indice de la facilité de faire des affaires (Banque mondiale)	74/189 (2016)
Appartenance à une/ des Communauté(s) économique(s) régionale(s)	UMA, CEN-SAD	Indice de perception de la corruption (Transparency International)	76/168 (2015)



Croissance économique

Une croissance de 0,8% grâce à la bonne tenue du secteur de l'huile d'olive dont la production exceptionnelle a permis de contrebalancer la baisse de la contribution du tourisme.



Politique budgétaire

Un déficit en baisse de 4,8% du PIB en 2015 contre 5% en 2014. Le maintien du déficit à ce niveau malgré la persistance des pressions sociales a été facilité par la baisse des prix du pétrole sur le marché.



Politique monétaire

La faible croissance économique en 2015 s'est accompagnée d'une stabilité de l'inflation à 4,9 %, niveau de 2014. La baisse de l'inflation a été facilitée, en grande partie, par la baisse des prix internationaux.



Compte courant

Le solde du compte courant s'est globalement amélioré au cours de l'année 2015, passant de -27,8% du PIB en 2014 à -20%. Cette amélioration résulte d'une diminution du déficit de la balance commerciale (-13,5% en 2014 et -11, % en 2015), une baisse des sorties de fonds (-4,8% en 2014 contre -3,8% en 2015) et une progression des transferts courants (2,2% à 3,8% respectivement).



Investissement direct étranger

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) entrants ont augmenté de 8,8% en 2015 pour se situer à près de 2 milliards de dinars représentant 19,5% du total des financements extérieurs à moyen et long termes.



Dynamique démographique

La population tunisienne est estimée à près de 11 millions d'habitants (Graphique 11). Elle a doublé entre 1966 et 2015, passant de 4,5 à 10,9 millions.



Pauvreté

La Tunisie a réduit de moitié le taux de pauvreté relatif entre 2000 et 2015, passant de 25,4% à 15,2%. Sur la même période, le taux de croissance du PIB par tête d'habitant qui était de 2,1% en 2000 a baissé à 0,75% en 2015.



Emploi

Le taux de chômage en Tunisie, reste structurellement élevé et se situe en 2015 à 15,2%.



Santé

Les progrès réalisés dans la santé des enfants et des mères ont été également très significatifs. La mortalité des enfants de moins de 5 ans est passée de 177 décès pour 1000 enfants en 1970, à 51 décès en 1990 et à 15 décès en 2015.



Éducation

L'un des progrès les plus importants que le pays ait réalisés concerne l'éducation et notamment la scolarisation des enfants. La Tunisie a enregistré une progression sensible du taux net de scolarisation dans le primaire (99%) et a donc déjà atteint ou même dépassé la cible minimum, soit un taux net de scolarisation de 95% pour 2015.



Genre

En Tunisie, les chiffres révèlent une parité dans les domaines de l'éducation et de l'emploi dans le secteur non agricole. Le taux d'inscription dans l'enseignement secondaire et le taux d'alphabétisation des 15-24 ans attestent d'une parité parfaite (10) entre les hommes et les femmes. Le taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur indique que les femmes ont dépassé les hommes, puisque 60,7% des étudiantes universitaires sont des femmes, et seulement 39,3% sont des hommes. Le pays a obtenu une note de 15 en matière de parité dans l'enseignement supérieur.

Vue d'ensemble

L'économie tunisienne a subi de plein fouet l'impact de la résurgence du terrorisme sur le tourisme, un secteur clef du pays ; de la faiblesse de la demande extérieure, notamment européenne, dont la reprise de la croissance reste fragile ; de l'enlisement de la crise libyenne, et des tensions sociales internes dans divers secteurs. La croissance économique s'est située à 0,8% en 2015 contre 2,3% en 2014. Elle aurait pu être négative sans la performance exceptionnelle du secteur agricole sous l'impulsion de la récolte tout aussi exceptionnelle de l'olive.

L'inflation a été contenue au niveau de 4,9% à la fin de 2015. S'agissant de la balance des paiements, le déficit commercial s'est contracté d'une année à l'autre, contribuant ainsi à réduire le déficit des paiements courants à 8,8% au terme de la même année. Le déficit budgétaire s'est également contracté en 2015 grâce à la baisse des charges de la compensation facilitée par la baisse des cours mondiaux d'hydrocarbure.

Le chômage, avec un taux global de 15,4% en 2015, reste à un niveau trop élevé, en particulier pour les diplômés de l'enseignement supérieur dont le taux se situe à 19,4% en 2015.

Dans un environnement international et régional globalement défavorable, le secteur du tourisme a peiné à mobiliser les entrées. Une baisse considérable du flux en provenance d'Europe a été notée en 2015 par rapport aux années précédentes. Cette baisse n'a pu être entièrement compensée par le retour des touristes russes. Le secteur a ainsi contribué faiblement à la croissance, contrairement aux habitudes acquises ces dernières années. Ces difficultés conjoncturelles cachent toutefois des problèmes d'ordre structurel que ce profil de pays se propose d'identifier et qui sont étayés plus loin dans le texte. Le profil de pays recommande aux autorités tunisiennes, notamment, d'accorder au secteur touristique une attention particulière dans son programme de réformes afin que ce secteur, qui a déjà bénéficié d'un certain soutien par le passé, puisse donner des gages de succès à l'avenir.

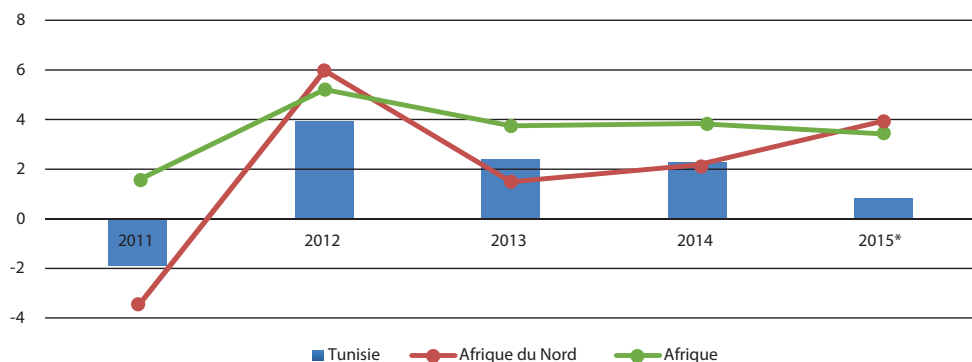
2

Contexte national et sous-régional

Comme dans d'autres pays de la sous-région nord-africaine, l'activité économique en Tunisie est tributaire du contexte économique mondial en général et plus particulièrement, de la bonne santé de l'économie européenne. Or, depuis 2014, l'économie mondiale peine à confirmer la lente reprise impulsée par les pays émergents et non soutenue par les économies industrialisées. On assiste ainsi à un ralentissement de la croissance des pays émergents, dont la Chine, deuxième partenaire commercial du pays derrière l'Europe. Cette situation a entraîné la poursuite de la baisse des cours des principales matières premières, dont celles exportées par le continent africain en général et l'Afrique du Nord en particulier, notamment le pétrole, intrant important dans les importations tunisiennes. Ainsi, la chute des cours du pétrole de 31,8% entre janvier 2015 et janvier 2016¹ a, entre autres conséquences, contribué à atténuer les effets négatifs sur le PIB de l'important recul des activités touristiques consécutif aux violents attentats dont le pays a été victime.

La reprise de la croissance à la faveur du début de stabilité politique retrouvée en 2012 a laissé place à une chute brutale du PIB, passant de 2,3% en 2014 à 0,8% en 2015. Cette chute ne devrait pas persister selon diverses prévisions (notamment celles de la Banque mondiale et du FMI) qui tablent sur une croissance de 1,8% en 2016. Les

Figure 1: Taux de croissance, Tunisie, Afrique du Nord et Afrique (en pourcentage)



**Estimation*

Source : INS (2016), Croissance Afrique, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

1 Cours du Brent selon la base de données de l'INSEE.

scénarios envisagés reposent sur la reprise de la production de phosphate et une diminution des atteintes à la sécurité et des tensions sociales qui ont marqué une grande partie de 2015 et le début de 2016.

La Tunisie est un acteur majeur dans la région Afrique du Nord, tant par sa position géostratégique que par les relations commerciale et politique qu'elle entretient avec l'Afrique du Nord et le sud du continent. Partageant environ 500km de frontière avec la Libye voisine, la Tunisie se retrouve au cœur des enjeux sécuritaires de l'Afrique depuis 2012. Elle a assisté ainsi depuis la chute de l'ancien régime libyen à un afflux sans précédent de citoyens libyens dont le nombre réel reste un objet de controverse.

En matière d'intégration régionale, la Tunisie est également, depuis 1990, engagée dans le dialogue 5 + 5. C'est à ce titre d'ailleurs qu'elle est porteuse d'une initiative sur la résolution de la crise libyenne qui sera étudiée par les ministres des affaires étrangères des dix pays en janvier 2017. La Tunisie est aussi membre du processus de Barcelone depuis 1995 et membre du dialogue de l'OTAN depuis la même année.

La Tunisie appartient au groupe ACP. Membre fondateur de l'Organisation de l'unité africaine puis de l'Union africaine depuis mai 1963, le pays a adhéré à la Ligue arabe en 1958 et participé à la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en février 1989.

Encadré 1: Indice d'intégration régionale : Tunisie

Classement général :

Deuxième au niveau de l'UMA (note – 0,54). La meilleure performance au niveau de l'UMA est le Maroc (note – 0,58), l'Algérie est troisième (note -0,48), la Libye est quatrième (0,39) et la Mauritanie est cinquième (note -0,31). La Tunisie est huitième au niveau des pays du CEN-SAD (note - 0,47)*.

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
Troisième au niveau de l'UMA (note – 0,57). Cinquième au niveau du CEN-SAD (note - 0,61)	Première au niveau de l'UMA (note – 0,97). La meilleure performance au niveau de l'UMA est la Tunisie (note – 0,97). Troisième au niveau du CEN-SAD (note- 0,67)	Première au niveau de l'UMA (note – 0,67). La meilleure performance au niveau de l'UMA est la Tunisie (note – 0,68). Septième au niveau du CEN-SAD (note- 0,38).	Cinquième au niveau de l'UMA (note – 0,29). La meilleure performance au niveau de l'UMA est le Maroc (note – 0,67). Onzième au niveau du CEN-SAD (note- 0,29)	Deuxième au niveau de l'UMA (note – 0,21). La meilleure performance au niveau de l'UMA est le Maroc (note – 0,5). Quatorzième au niveau du CEN-SAD (note-0,43)

La Tunisie arrive à des niveaux modérés à faibles parmi les pays de l'UMA et du CEN-SAD relativement à l'indice général d'intégration régionale, se classant respectivement à la deuxième et à la huitième place.

Libre circulation des personnes : une note modérée à faible (troisième au sein de l'UMA et cinquième au sein de la CEN-SAD). La Tunisie avait ratifié les instruments de l'UMA et de la CEN-SAD relativement à la libre circulation des personnes, le droit à l'établissement et à la libre circulation des travailleurs. Par conséquent, 75% des pays membres de l'UMA et 46% des pays membres de la CEN-SAD peuvent accéder au territoire tunisien sans visa.

Intégration commerciale : bonne note (première au sein l'UMA, et troisième au sein de la CEN-SAD). La Tunisie applique un tarif moyen d'environ 0,01% sur les importations en provenance de l'UMA (sur la base des données de 2014). Il s'agit du tarif à l'importation le plus bas au sein du bloc de l'UMA. Au cours de la période 2010-2013, les importations des pays de la CAE, du COMESA et de l'IGAD ont totalisé respectivement 4,2%, 4,3% et 3,7% uniquement du PIB de la Tunisie. D'un autre côté, à la date de compilation des données (octobre 2016) pour l'indice, les exportations de la Tunisie vers la CAE, du COMESA et de l'IGAD en part du PIB ont atteint en moyenne respectivement 2,1%, 3,6% et 1,6% au cours de la même période.

Intégration productive : note modérée (première au sein de l'UMA, septième au sein de la CEN-SAD). La Tunisie semble fortement intégrée dans les chaînes de valeurs régionales. Son commerce est complémentaire de celui de ses partenaires. Elle réalise un indice de complémentarité du commerce de marchandises de la CNUCED de 0,40 vis-à-vis du reste des pays de l'UMA entre 2010 et 2013. Ceci indique l'existence d'une corrélation forte entre la structure des exportations de la Tunisie et celle des importations de l'UMA et du CEN-SAD. La part des produits semi-finis de la Tunisie dans les importations de l'UMA était respectivement de 4,5% et 22,6% sur la même période. La part des produits semi-finis de la Tunisie dans le total des exportations de l'UMA et la CEN-SAD atteint en moyenne respectivement 26% et 29%.

* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans les prochaines mises à jour du présent profil de pays.

Infrastructures : note modérée à faible (cinquième au sein de l'UMA, onzième au sein de la CEN-SAD). Le pays est classé cinquième parmi les pays de l'UMA pour sa performance moyenne selon l'indice de développement des infrastructures de la BAD entre 2010 et 2012. Environ 23% des vols internationaux en provenance et à destination de la Tunisie sont intra-maghrébins ou concernent les pays de la CEN-SAD. L'itinérance (roaming) du téléphone mobile intra-africain est relativement moins coûteux en Tunisie qui a le taux d'itinérance le plus bas parmi les pays de l'UMA.

Intégration financière et politiques macroéconomiques : note modérée à faible (deuxième au sein de l'UMA, quatorzième au sein de la CEN-SAD). Le taux d'inflation (en 2015) en Tunisie est relativement élevé au sein du bloc –environ 5,8%, soit le taux d'inflation le plus élevé au sein de l'UMA, alors que le pays était onzième parmi les pays membres de la CEN-SAD, avec le taux le plus élevé.

En général, la performance de la Tunisie en matière d'intégration oscille entre modérée et faible, avec une meilleure note dans le domaine de l'intégration commerciale, mais une note modérée à faible dans les domaines de l'intégration productive, de l'infrastructure, de l'intégration financière et de la politique macroéconomique, ainsi que de la libre circulation des personnes. S'agissant des mesures visant à améliorer la performance, la Tunisie peut se concentrer davantage sur les autres politiques macroéconomiques afin de développer le commerce intra-régional des biens et services.

Source : Commission économique pour l'Afrique (2016)

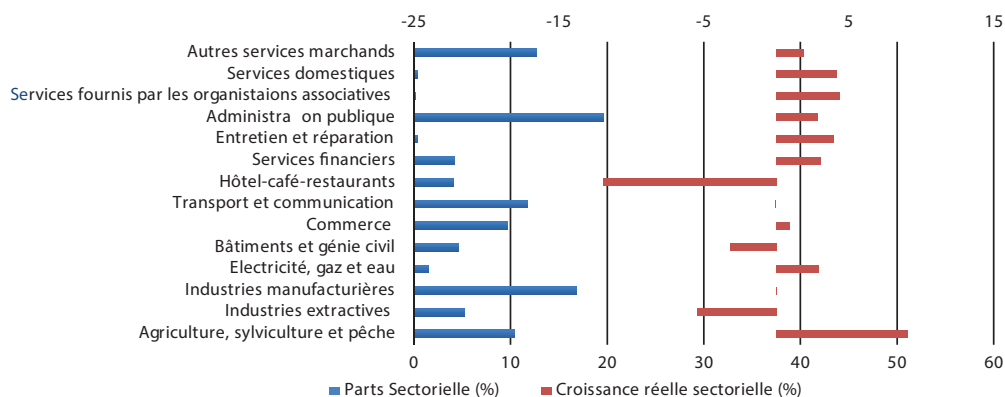
Performances économiques

3.1. Croissance économique

La Tunisie a affiché en 2015 une croissance de 0,8%, la plus basse depuis l'année difficile de 2011, caractérisée par un choc interne majeur pour l'économie. Cette faible performance de l'économie s'inscrit dans la tendance entamée depuis 2013, quand la croissance (2,40%) a commencé à décliner après le retour en grâce de 2012 (3,90%). En cause, une combinaison de chocs internes et exogènes. Au plan externe, l'environnement international a été marqué par les mauvaises performances des économies chinoise et européenne, les deux premiers partenaires de la Tunisie. Au plan interne, le pays a été affecté par le terrorisme et les troubles sociaux. En moins d'un an en 2015, la Tunisie a connu sur son sol quatre attaques qui illustrent l'intensité de la menace.

L'agriculture est dès lors le seul secteur à avoir soutenu la croissance économique en 2015 et ceci grâce à une bonne pluviométrie qui a permis, entre autres, des résultats sans précédent dans le secteur de l'huile d'olive. La croissance de 9,1% du secteur agricole a été en effet favorisée par une récolte record d'huile d'olive (340 mille tonnes contre 70 mille l'année 2014) et dans, une moindre mesure, par celle des dattes, en hausse de 10,3 % par rapport à 2014. L'huile d'olive est l'une des principales productions agricoles de la Tunisie et constitue un produit d'exportation stratégique pour le pays. La Tunisie est en effet le troisième exportateur d'huile d'olive après l'Italie et l'Espagne. Cette position commerciale

Figure 2: Parts et croissance réelle sectorielles du PIB en 2015



Source : INS (2016), calculs CEA.

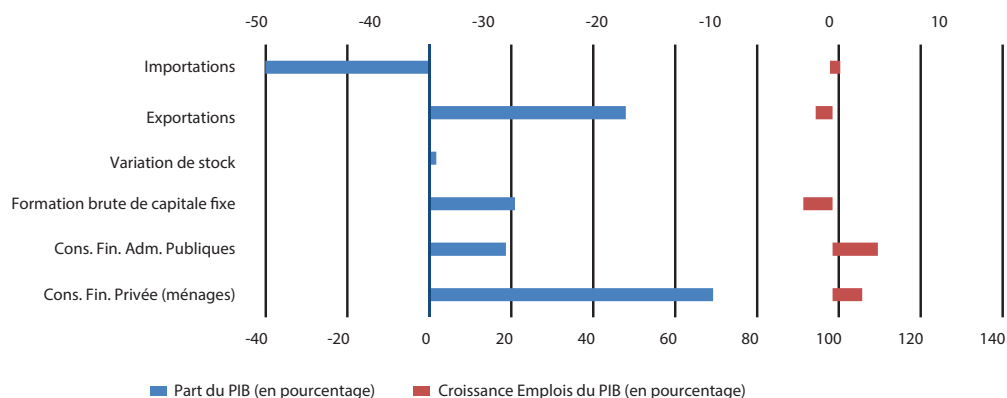
résulte en partie de politiques de soutien favorisant l'exportation de la production d'huile d'olive (Jackson et coll., 2015).

La bonne tenue du secteur agricole (9,1%) a été également accompagnée par une baisse importante des prix internationaux des produits de base, notamment le pétrole brut, et une légère reprise en Europe. « Ces facteurs ont permis de compenser la contraction de la production des industries extractives (phosphates, fer, etc.), le recul des principaux secteurs exportateurs de l'industrie manufacturière et le repli sensible de l'activité touristique » (BCT, 2016)

La part du secteur non marchand dans le PIB s'est établie à environ 18%, contribuant ainsi à hauteur de 0,5 point de pourcentage à la croissance économique. Quant aux services marchands, affectés par les chocs sécuritaires sur le tourisme et le transport, ils ont contribué négativement, pour 0,2 point de pourcentage, à la croissance globale, une détérioration plus forte que celle de 2011, année du début de la crise sociopolitique traversée par le pays.

Du côté de la demande finale, la croissance économique a été affectée notamment par la poursuite de la baisse de la formation brute de capital fixe (FBCF) depuis 2011, et par le repli des exportations de biens et de services à un rythme plus important que celui des importations. La croissance a donc été tirée, essentiellement, par la consommation publique (+3%) et la consommation privée (+3,4%). La consommation finale privée qui représente 69,3% du PIB en 2015 (alors que la consommation finale publique n'en représente que 18,7%) a été essentiellement alimentée par les hausses de salaire. En effet, dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat des catégories sociales à faible revenu les négociations sociales ont abouti, en 2015, à la signature d'un accord sur la majoration des salaires minimums légaux. L'accord a permis une augmentation de 5,7% du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) pour

Figure 3: Parts des emplois du PIB et croissance réelle, 2014 (%)



Source : INS (2016), calculs CEA.

le régime de 48 heures par semaine et de 5,5% pour celui de 40 heures. Les deux régimes sont passés respectivement à 338,88 et 289,639 dinars par mois. Cette majoration avec effet rétroactif à partir de mai 2015 devrait profiter, selon la BCT (2015) à 250 mille travailleurs.

Encadré 2 : Analyse comparative des prévisions pour la Tunisie

Les prévisions économiques fournissent des informations essentielles pour les décideurs dans les secteurs public et privé. Des prévisions économiques fiables permettent une prise de décision fiable. Un certain nombre d'organisations produisent actuellement des prévisions de croissance économique pour la Tunisie : la Banque africaine de développement (BAD), l'Economic Intelligence Unit (EIU), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). Les prévisions de croissance produites par ces organisations sont divergentes de 3,7 points de pourcentage l'une de l'autre pour les années 2008-2016 (voir figure A). La Banque mondiale a fourni les prévisions les plus optimistes de croissance chaque année au cours de la période de 2008 à 2016 avec une moyenne annuelle de 4,8 %. Les prévisions de taux de croissance les plus optimistes pour 2016 sont celles de la BAD avec un taux de croissance élevée de 4,1 %. Tandis que celles de la BM et de l'EIU (3,5%) et du FMI (3,8%), sont modérées.

Le degré de précision de ces prévisions est une question importante. La CEA a procédé à une analyse pour déterminer quelles sont les prévisions qui ont tendance à être les plus fiables. La racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne sont des mesures communément utilisées pour évaluer les prévisions. De manière générale, plus la valeur de ces erreurs est élevée, moins les prévisions sont précises. Notre analyse suggère que les prévisions les plus précises, au sens de ces critères, produites pour la Tunisie sur la période 2008-2014 sont celles du FMI, suivis par les prévisions de la BAD et de EIU, alors que celles de la Banque mondiale sont relativement élevées (voir figure B).

Figure A : Prévisions du taux de croissance du PIB réel par institution

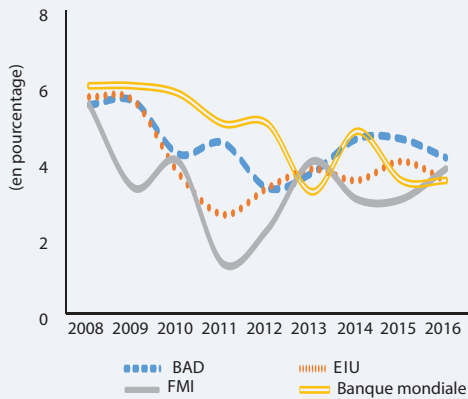
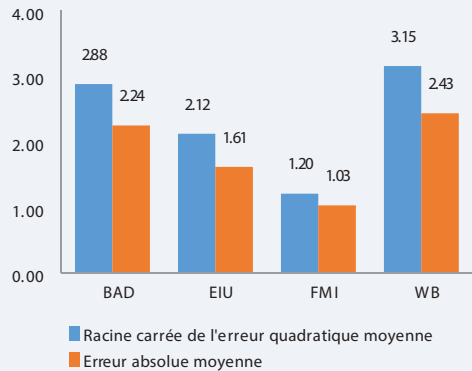


Figure B: Précision des prévisions



Source : Calculé par la CEA. .

3.2 Politique budgétaire

L'analyse du déficit budgétaire montre une légère baisse à 4,8% du PIB en 2015 contre 5% en 2014. Le maintien du déficit à ce niveau malgré la persistance des pressions sociales a été facilité par la baisse des prix du pétrole sur le marché international. Il faut noter par ailleurs que le taux d'endettement public a poursuivi sa tendance haussière en augmentant de trois points de pourcentage pour se situer à 53,9%.

Tableau 1: Opérations financières de l'État (milliards de dinars tunisiens)

	2011	2012	2013	2014	2015*
Recettes totales (dons inclus)	26,0	26,3	26,6	25,2	23,6
Recettes fiscales	21,1	21,1	21,7	23,1	21,6
Recettes fiscales hors pétrole	19,6	19,3	19,5	20,9	20,4
Recettes fiscales sur les hydrocarbures	1,5	1,8	2,2	2,2	1,3
Recettes non fiscales	4,8	5,2	4,9	2,1	2,0
Dons	0,3	0,9	0,3	0,5	0,3
Dépenses totales et prêts nets	32,2	33,1	35,2	33,8	31,4
Dépenses courantes	19,4	20,8	23,2	21,4	20,2
Rémunération des salaires	11,9	12,3	12,8	13,0	13,5
Transferts courants et subventions	6,1	7,1	9,1	7,2	5,4
Subventions à l'énergie	2,4	3,0	5,0	2,9	1,1
Subventions alimentaires	1,7	1,8	1,9	1,8	1,8
Transferts sociaux	1,6	2,0	1,8	2,0	2,0
Paiement des intérêts	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9
Dépenses en capital	7,3	6,8	5,8	5,9	5,6
Solde primaire	-0,6	-0,9	-2,7	-2,6	-2,4
Solde global	-3,3	-5,5	-6,9	-5,0	-4,8

* Projection

Source : DGRE/MF (www.portail.finances.govtn, août 2016).

Côté emplois, le budget de l'État demeure structurellement dominé par les dépenses courantes, avec une masse salariale qui représente à elle seule 54% des dépenses totales, alors que les dépenses d'équipement se sont limitées à 17,9% du budget. En variation annuelle par rapport au PIB, les salaires ont connu une hausse de 0,5 point alors que les dépenses en capital baissaient d'un point. L'impératif d'œuvrer à un rééquilibrage de la structure des dépenses par une rationalisation des dépenses de fonctionnement en vue de dégager plus de ressources pour les dépenses d'investissement apparaît ici comme une priorité qui devrait contribuer à soutenir la transformation structurelle de l'économie tunisienne.

Les autorités tunisiennes ont défini nombre de pistes dans le plan de développement 2016-2020, qui vise à moyen terme une réduction progressive du déficit budgétaire à 1,5% du PIB et un taux d'endettement aux environs de 52% à l'horizon 2020. Ces mesures incluent, entre autres, l'intensification de la lutte contre l'économie parallèle et l'évasion fiscale et le renforcement des moyens de mobilisation et de recouvrement des ressources propres de l'État.

Côté recettes, le budget de l'État marque une rupture avec une tendance récente puisque la hausse amorcée depuis 2011 ne s'est pas poursuivie. Il est même noté une baisse de 1,7% contre une hausse moyenne d'environ 11% durant la période 2011-2014. Cette baisse des recettes fiscales est en relation avec les difficultés économiques que rencontre le pays.

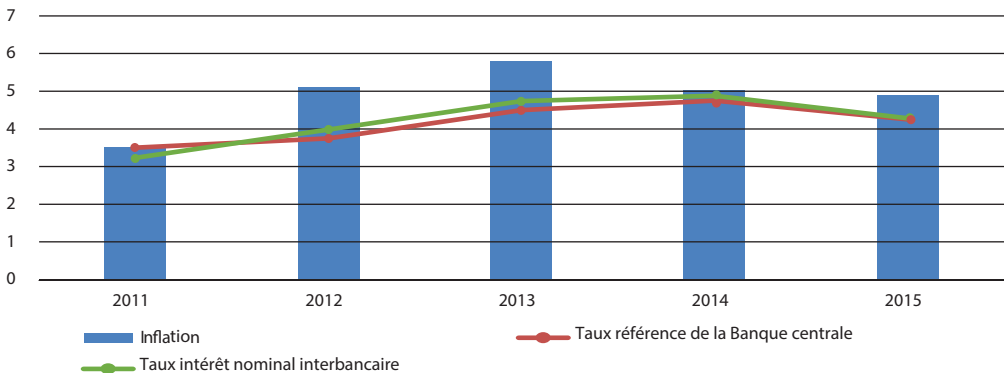
Concernant l'année 2016, les prévisions de la Loi de Finances, tablant sur une reprise des recettes fiscales, ont été basées sur les hypothèses de croissance de 2,5% en termes réels, un prix de pétrole de 55 dollars le baril et un taux de change de 1,970 dinar pour un dollar américain.

3.3 Politique monétaire

La faible croissance économique en 2015 s'est accompagnée d'une stabilité de l'inflation à 4,9 %, niveau de 2014, où une baisse sensible par rapport à 2013 avait été notée, soit 5,8%. La baisse de l'inflation est due en grande partie à la baisse des prix internationaux.

Face à cette stabilité de l'inflation, et afin de « relancer l'investissement et favoriser la reprise de l'activité économique » (BCT, 2016), la Banque centrale de Tunisie (BCT) a baissé son taux d'intérêt directeur de 50 points de base, en octobre 2015, pour le ramener à 4,25%. La dernière intervention de la BCT remonte à juin 2014, où elle avait procédé au relèvement du taux directeur pour contenir l'inflation alors établie à 5,80%. La Banque centrale a également supprimé la réserve obligatoire sur les crédits à la consommation afin de contribuer à l'amélioration de la liquidité des banques (Circulaire de la BCT du 4 février 2015).

Figure 4: Inflation et taux d'intérêt (annuel, %)



Source : BCT (2016), calculs de la CEA.

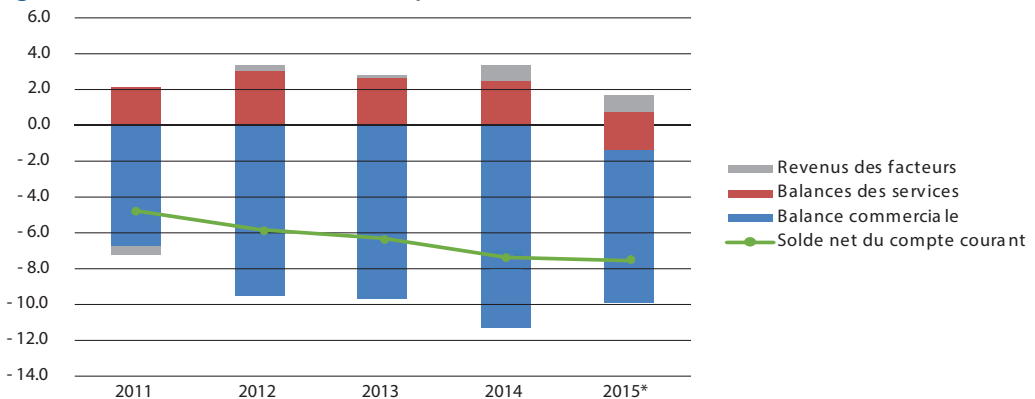
D'autres mesures s'inscrivant dans le paquet de réformes entamées par les autorités tunisiennes sont envisagées à moyen terme par la Banque centrale. Il s'agit, entre autres, d'une réforme de la loi bancaire visant à mettre en place un cadre légal moderne capable d'enrichir l'offre bancaire par la mise à profit du développement des services bancaires et des canaux de distribution pour soutenir l'économie en améliorant la transparence et l'équité concurrentielle. Dans ce même cadre, un ensemble de mesures visant à assouplir la réglementation des changes et à introduire de nouveaux mécanismes au niveau du marché des changes sont en cours d'élaboration. Cet assouplissement devrait se traduire selon les autorités tunisiennes par un allègement des procédures de transfert de devises, notamment celles liées aux activités productives des opérateurs économiques, qu'ils soient résidents ou non-résidents.

3.4 Compte courant

Le solde du compte courant s'est globalement amélioré au cours de l'année 2015, passant de -27,8% du PIB en 2014 à -20%. Cette amélioration résulte d'une diminution du déficit de la balance commerciale (-13,5% en 2014 et -11, % en 2015), une baisse des sorties de fonds (-4,8% en 2014 contre -3,8% en 2015) et une progression des transferts courants (2,2% à 3,8% respectivement).

Le déficit courant a poursuivi sa baisse engagée depuis 2011 pour se situer 8,8% du PIB en 2015. En cause cette année les effets négatifs des aléas sécuritaires sur nombre de secteurs sensibles, mais aussi la nature structurelle de certains déficits, notamment le déficit de la balance commerciale. La poursuite des tensions sociales qui ont affaibli la production extractive et la baisse de la demande européenne ont aussi contribué à affaiblir les comptes extérieurs de la Tunisie.

Figure 5: Évolution du solde du compte courant (MDT, 2011-2015)



Source : BCT (2016), calculs CEA.

Soutenue par une baisse des importations à un rythme plus accentué que celui des exportations, soit -5,7% et -2,8% respectivement, la balance commerciale a vu son déficit structurel se réduire de 11,3 milliards de dinars en 2014 à 9,8 milliards en 2015, soit une amélioration de plus de 12%.

Selon la BCT, cette amélioration de la balance commerciale trouve son origine, essentiellement, dans l'atténuation notable du déficit de la balance alimentaire qui est passé de -1.381 MDT en 2014 à -91 MDT en 2015, grâce à la bonne tenue des exportations d'huile d'olive. Les exportations du secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires ont connu en effet une forte progression (+74,5%) et ce, en relation avec l'affermissement des ventes d'huile d'olive qui ont atteint un niveau record avoisinant 1,9 milliard de dinars en 2015 (contre 490 MDT en 2014).

Selon les catégories d'utilisation (Figure 6), les exportations tunisiennes sont dominées par les produits (non alimentaires) de consommation (9304 millions de DT), suivis par les produits intermédiaires (7952 millions de DT) et par les matériels et équipements agricoles et industriels (4815 millions de DT). Cette structure des exportations est restée quasiment identique à celle de 2010. Le même constat est fait de l'évolution de la structure des importations selon les utilisations. En effet, depuis 2010 les produits intermédiaires dominent les importations tunisiennes, suivies des produits à la consommation et des matériels et équipements agricoles et industriels. Cette structure confirme les constats faits par la CEA, (CEA, 2014)² selon lesquels la Tunisie est l'une des économies les plus en voie de sophistication en Afrique du Nord et même

Figure 6: Exportations des marchandises selon les catégories d'utilisation (en millions de dinars)

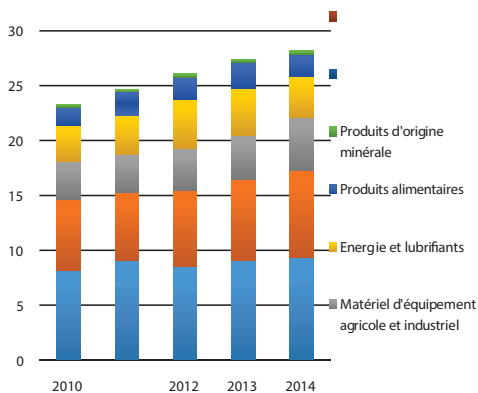
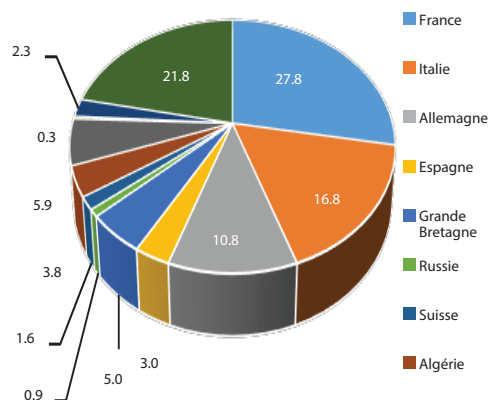


Figure 7: Parts des exportations selon le pays de destination en 2014 (en millions de dinars)



Source : BCT (2016), calculs CEA.

2 CEA, 2014, Rapport sur la sophistication des économies en Afrique du Nord, CEA-AN, 2014.

Figure 8: Importations des marchandises selon les catégories d'utilisation (en millions de dinars)

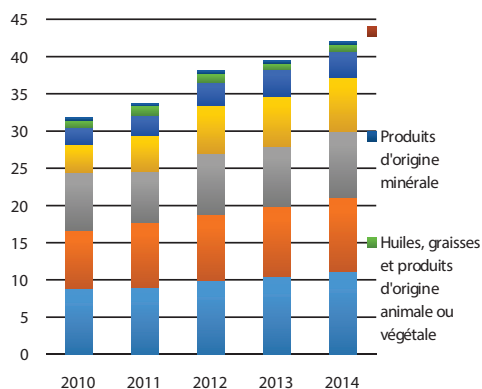
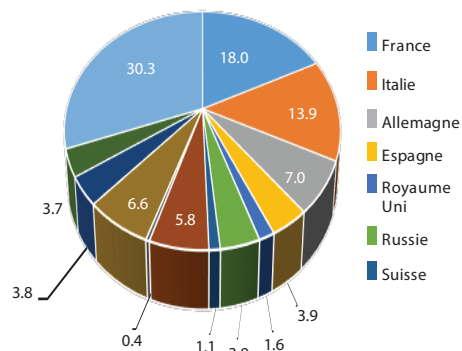


Figure 9: Parts des importations selon le pays de provenance en 2014



Source : BCT (2016), calculs CEA.

sur le continent en général. La Tunisie est aussi, selon CEA (2016)³ l'un des pays les plus intégrés de la région aux chaînes de valeurs mondiales et ceci grâce à un niveau de développement industriel, qui sans être exceptionnel permet au pays d'alimenter le marché européen.

En termes de marchés d'exportation, en effet, la Tunisie est le pays de la région qui dépend le plus de l'UE pour l'exportation des produits agricoles et manufacturés. Les deux principaux partenaires commerciaux de la Tunisie pour ce type de produits en 2010 étaient la France, qui a reçu 42,7% des exportations tunisiennes de ces produits pour l'UE en 2010, l'Italie (25,6%) et l'Allemagne (13,7%). Les deux principaux articles d'exportation de la Tunisie vers l'UE sont les « vêtements et autres produits finis en tissu et matériaux similaires », représentant 32,2% et les « équipements et composants électroniques et électriques, sauf équipements informatiques » représentant 22,4%. En termes de produits vestimentaires, la France et l'Italie dominent les exportations tunisiennes vers l'UE, avec respectivement 34,4% et 32,7% des exportations. Dans l'équipement électronique et électrique, la France est le principal marché, avec 64,2% des exportations tunisiennes à l'UE, et des parts moindres vers l'Italie et l'Allemagne.

La Tunisie a été pendant très longtemps un exportateur des produits vestimentaires à des pays européens, mais ce n'est que récemment que l'équipement électronique et électrique a commencé à enregistrer une croissance significative (CEA, 2016). Dans l'ensemble, en 2014 les trois pays (France, Italie et Allemagne) restent les principaux partenaires de la Tunisie, aussi bien à l'export qu'à l'import. La part du continent africain dans les échanges reste marginale

3 CEA, 2016, « Promotion des chaînes de valeur régionales en Afrique du Nord ».

et se limite essentiellement dans les échanges avec le Maroc. Le pays a effectué plusieurs démarches vers l'Afrique de l'Ouest en vue de signer des accords de libre-échange qui lui permettront de diversifier son commerce et de renforcer ses liens avec le continent africain. Ces démarches sont restées infructueuses compte tenu des contraintes internes à l'UEMOA, dont les États membres ne peuvent signer d'accords de libre-échange.

3.5 Compte capital et financier

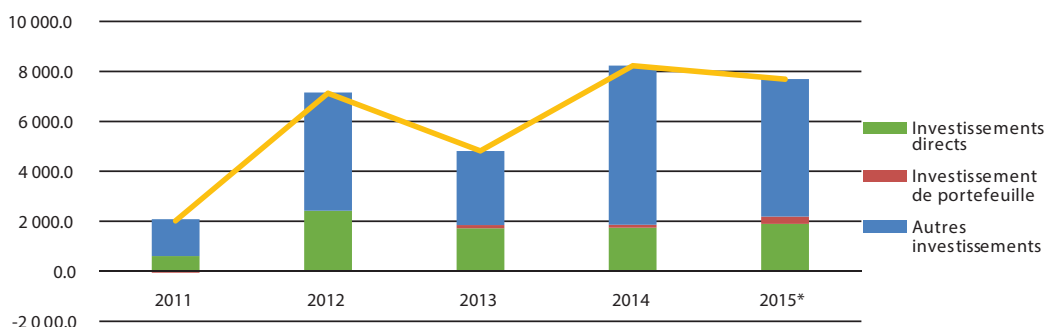
Le compte financier a enregistré un solde excédentaire en 2015, marquant une progression de 8,17% par rapport à 2014 et une rupture de tendance par rapport aux deux années précédentes. Cette légère hausse est imputable à des croissances dans les mêmes proportions des IDE (7,47%) et des autres formes d'investissements (8,66%).

Selon la BCT, les entrées nettes de capitaux extérieurs se sont situées à un niveau appréciable, soit plus de 8 milliards de dinars, dont l'essentiel est constitué par des mobilisations de ressources extérieures sous forme d'emprunts à moyen et long terme. Cette situation a permis de financer le déficit courant et conforter le niveau des avoirs nets en devises qui s'est situé à 14.102 MDT, soit l'équivalent de 128 jours d'importation, au terme de 2015 (contre 13.097 MDT et 112 jours à la fin de l'année 2014), reflétant un excédent de la balance générale des paiements de 783 MDT en 2015.

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) entrants ont augmenté de 8,8% en 2015 pour se situer à près de 2 milliards de dinars représentant 19,5% du total des financements extérieurs à moyen et long termes. Selon les autorités tunisiennes, les IDE et en particulier ceux des secteurs hors énergie ont permis la création de 10.617 postes d'emplois dont 9.372 dans le secteur des industries manufacturières et 987 postes dans le secteur des services.

S'agissant de la répartition sectorielle de ces investissements, elle fait apparaître, en 2015, une reprise de ceux du secteur énergétique et des industries manufacturières alors que les IDE

Figure 10: Évolution du solde du compte financier (MDT, 2011-2015)



Source : BCT (2016), calculs CEA.

destinés au secteur des services ont accusé une légère baisse. La balance des investissements de portefeuille a dégagé un excédent de 300 MDT contre 122 MDT en 2014 grâce aux acquisitions effectuées par les non-résidents.

La situation sécuritaire et sociale difficile de la Tunisie n'a pas empêché outre mesure les investissements de se maintenir. Malgré un recul de quatre places par rapport à 2014, la Tunisie, classée 60e, est encore une fois le pays maghrébin dont l'environnement des affaires est le plus favorable par rapport à ses voisins selon le rapport de « Doing Business ». Le pays devance ainsi le Maroc (71^e), l'Algérie (154^e), la Mauritanie (176^e) et la Libye (188e). Faisant face à une période de transition politique, les indices de la Tunisie ont tous chuté. Au niveau de la création d'entreprises, la Tunisie est classée 100e sur 189 pays. La poursuite des réformes engagées ces dernières années augure de bonnes perspectives pour 2016 et au-delà.

4

Développement social

4.1 Dynamique démographique

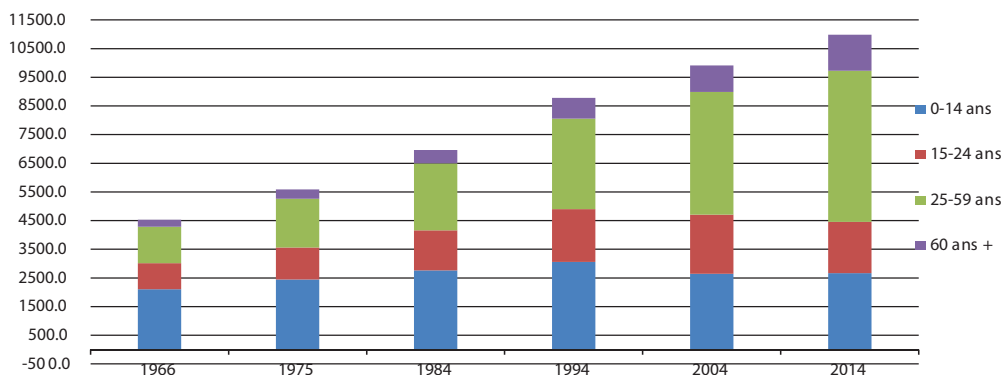
La population tunisienne est estimée à près de 11 millions d'habitants (Figure 11). Elle a doublé entre 1966 et 2015, passant de 4,5 à 10,9 millions.

La Tunisie, avec la faiblesse de l'indice de fécondité (2,4 %) et du taux brut de mortalité (5,7 décès pour mille personnes), ainsi qu'un allongement de l'espérance de vie à la naissance (74,9 estimations pour 2014) peut être considérée comme un pays en cours d'achèvement de sa transition démographique. Le pays, grâce aux efforts réalisés en termes de meilleur accès aux services de santé, à l'eau, à l'électricité et au logement, a amélioré notablement les conditions de vie de la population.

La population âgée de moins de 15 ans représente 23,7% de la population totale, celle de 15 à 64 ans représente 15,9%, et les plus de 60 ans 11,4%. Le taux de dépendance, égal au nombre d'inactifs (population de moins de 15 ans et population âgée de 60 ans et plus) pour 100 personnes d'âge actif (population âgée de 15- 59 ans révolus) est estimé à 55,5% en 2014.

La Tunisie est un pays qui s'est urbanisé relativement tôt. Le taux d'urbanisation est estimé aujourd'hui à 67,7% alors qu'il était de 28% en 1925. Le système urbain en Tunisie est caractérisé par une concentration de la population dans les villes littorales avec Tunis en tête

Figure 11: Évolution de la population par tranche d'âge (en milliers)



Source : INS (2016) et Calculs de la CEA.

(plus d'un million d'habitants avec une densité de 3 053 habitants par km²), suivi de Sfax (955 421 habitants avec une densité de 127 habitants par km²) et Nabeul (787 920 habitants avec une densité de 283 habitants par km²).

4.2 Pauvreté et emploi

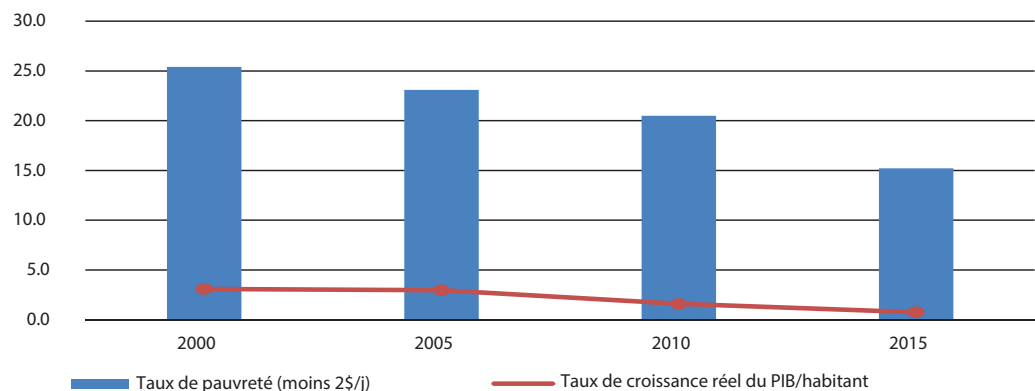
Prévalence de la pauvreté

La Tunisie a réduit de moitié le taux de pauvreté relatif entre 2000 et 2015, passant de 25,4% à 15,2%. Sur la même période, le taux de croissance du PIB par tête d'habitant qui était de 2,1% en 2000 a baissé à 0,75% en 2015.

Depuis son indépendance, la Tunisie a réalisé des investissements publics importants pour le renforcement des capacités des individus, une stratégie qui lui a permis de réduire grandement son déficit en développement humain. Le rapport sur le développement humain 2015 établit que la Tunisie a un IDH de 0,721 qui la place à la 96^e place mondiale, juste derrière l'Algérie (83^e) et la Libye (94^e) et devant le Maroc (126^e).

Néanmoins, le modèle économique et de développement, qui a certes permis une réduction très sensible de la pauvreté, rencontre des difficultés pour réduire les inégalités sociales et régionales. Les inégalités entre les différentes régions du pays constituent à cet égard un autre grand problème qui mine les progrès sociaux et qui empêche les bénéfices de la croissance d'être répartis équitablement. Les différences de développement entre les régions riches, souvent métropolitaines, côtières et qui concentrent les activités économiques et les régions pauvres, en général périphériques et rurales sont telles qu'elles pointent du doigt les limites du modèle de développement.

Figure 12: Prévalence de la pauvreté



Sources : INS Tunisie (Déc. 2016).

Tableau 2: L'évolution de l'indice sur la pauvreté dans les différentes régions

	La pauvreté relative en%		La pauvreté extrême en%	
	2000	2015	2000	2015
Grand Tunis	13,7	5,3	1,6	0,3
Nord-Est	23,9	11,6	6,8	1,6
Nord-Ouest	32,9	28,4	8,4	6,4
Centre Est	14,3	11,5	3,9	1,9
Centre Ouest	44,1	30,3	18,8	8,4
Sud-Est	38,3	18,6	13,6	3,0
Sud-Ouest	32,9	17,6	10,5	2,6

Source : INS (Déc. 2016).

La révolution tunisienne avait germé dans le chômage des jeunes et dans les inégalités régionales. L'indice de GINI se situe à 0,398 en Tunisie (2014). Par rapport à la sous-région, il s'agit d'une situation légèrement plus inégalitaire que dans d'autres pays comme l'Algérie (0.353) ; le Maroc (0.395) ; ou l'Égypte (0.344). De plus, il a été constaté que de 2000 à la période de la révolution, l'amélioration de la situation nationale a masqué un écart entre les régions de l'intérieur par rapport au reste du pays, écart qui s'est fortement accentué durant toute la décennie. En 2010, dans la région de grand Tunis, 1.1% de la population se trouve dans la pauvreté extrême alors que dans la région du Sud-ouest ce chiffre est à 6.4%.

Les politiques ciblant le développement social

Le principal instrument contribuant à maintenir le niveau de vie de la population est le programme de subvention qui englobe trois composantes : la Caisse générale de compensation, la subvention à l'énergie et la subvention aux transports. Ces dépenses de compensation et de subvention coûtent cher à l'État et leur coût (prix administrés des produits alimentaires de base, du carburant et des transports), a atteint, en 2012, 3 630 millions de dinars (MD) correspondant à 5% du PIB (contre 3,7% en 2008 et 0,7% en 2001).

Pour le budget 2014, une enveloppe de 4242 millions de dinars a été allouée à la subvention directe, dont 1407 millions de dinars consacrés aux produits de base, 2450 millions de dinars aux hydrocarbures et à l'électricité et 385 millions de dinars alloués à la subvention du transport scolaire et universitaire ainsi qu'au transport à tarif réduit ou gratuit pour les catégories sociales les plus défavorisées. Ces différents types de subventions accordées par l'État ont certes permis de réduire la pauvreté et de maintenir en général le pouvoir d'achat de la population, mais son caractère universel nuit à son efficacité, car le système bénéficie à toute la population, plus particulièrement aux classes aisées, car ce sont celles qui consomment relativement le plus de ces produits. Selon les données de l'enquête nationale sur le budget et la consommation de 2010, seulement 9,2 % des subventions alimentaires vont aux ménages les plus pauvres, 60,5% aux ménages de la classe moyenne, 7,5% à la population

riche et 22,8% sont transférés hors ménages (restauration, cafés, touristes, commerce illégal transfrontalier)⁴.

Le pays a entamé depuis une réforme du système de redistribution notamment en réduisant les subventions accordées aux industries énergivores et une hausse des prix de l'électricité. Pour 2015, l'enveloppe a été réduite et ramenée à 820 millions de dinars. Le pays compte poursuivre dans cette voie et prévoit une réduction à 579 millions de dinars en 2016.

Le taux de chômage en Tunisie, reste structurellement élevé et se situe en 2015 à 15,2%. Les plus touchés sont les jeunes de 15 à 24 ans pour lesquels le taux se situe à 35%. Les jeunes femmes sont plus touchées par ces phénomènes (37,4%) que les hommes (34%). Certaines normes sociales et culturelles peuvent expliquer la faiblesse de la participation des femmes sur le marché du travail.

La situation est assez critique depuis les années 2000, car entre 2010 et 2011, le taux de chômage est passé de 13 % à autour de 18 %, dû principalement aux incertitudes politiques et économiques qui ont suivi la révolution. Cette situation a eu une double conséquence : d'abord la baisse des recettes du tourisme et un manque de visibilité chez les investisseurs, qui ont différé leurs projets et ensuite l'intervention des agences de notation qui ont, dès 2011, baissé la note du pays, rendant plus coûteux l'accès au financement des projets et des entreprises.

Le marché de l'emploi en Tunisie s'est caractérisé par l'insuffisance de l'offre globale par rapport à la demande globale. Il faut remarquer que 2015 est une période où l'économie tunisienne a perdu près de 12 mille emplois contre 45 milles emplois créés en 2014, du fait des contre-performances en matière d'emplois notamment des secteurs du tourisme et de l'agriculture et pêche. L'industrie, vecteur des transformations structurelles, a également perdu 16 mille emplois.

4 Analyse de l'Impact des Subventions alimentaires et des Programmes d'Assistance sociale sur la Population pauvre et vulnérable (INS Tunisie/ CRES juin 2013).

Tableau 3: Évolution du taux de chômage en Tunisie entre 2005 et 2015

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de chômage en %	18,3	17,6	15,9	14,8	15,2
Hommes	15,0	14,6	13,3	11,4	12,4
Femmes	27,4	25,6	23,0	22,2	22,2
Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans					
Hommes	40,8	35,7	33,4	33,7	34,0
Femmes	45,5	41,8	37,7	37,6	37,4
Total	42,3	37,6	34,7	34,9	35,0

Source : INS Tunisie.

L'analyse fait apparaître des disparités significatives selon l'âge et le genre. En effet, le taux de chômage des jeunes (16-24) s'élève pour la même période à près de 35 % et touche ainsi plus d'un jeune actif sur trois. Le chômage touche également près de deux fois plus les femmes (22,2%) que les hommes (12,4%).

Bien qu'une politique active d'égalité de genre soit actuellement en vigueur pour consacrer les principes inscrits dans la nouvelle Constitution tunisienne de 2014, la persistance de certaines normes sociales et culturelles semble entraver la mise en œuvre de cette politique, notamment en ce qui concerne la participation des femmes sur le marché du travail. Des programmes de sensibilisation, complétés par des mesures spécifiques à l'égalité de genre, aussi bien au niveau législatif qu'institutionnel, y compris en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes, sont en cours d'élaboration, afin de garantir le succès de cette politique.

Les variations régionales dans les niveaux d'exclusion, notamment dans les zones rurales, la population occupée non agricole et dans les régions à l'ouest et au sud du pays sont des défis importants pour le gouvernement tunisien. Une répartition spatiale plus équitable des initiatives et programmes de développement est nécessaire pour lutter contre l'exclusion humaine, notamment en matière d'accès à l'emploi, à l'éducation, aux services de santé de base et d'amélioration des conditions de vie.

Le plan de développement 2016-2020 contribue à consolider la vision axée sur la lutte contre l'exclusion humaine en consacrant tout un volet aux thèmes du développement humain et d'inclusion sociale, à la réduction des écarts entre les régions, à la protection et la consécration des droits fondamentaux notamment des catégories les plus vulnérables. Cette nouvelle vision a pour objet la mise en place d'un socle national de protection sociale qui consacre les principes d'équité et de justice sociale en faveur de toutes les composantes de la population sans discrimination. Ce socle garantit des droits aux services sociaux de base : l'accès aux soins universels, la garantie d'un revenu minimum pour les catégories à besoins spécifiques notamment les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants, et la garantie d'un

logement décent pour les familles à faibles revenus. Cette vision a également pour objectif de garantir une offre de services et d'infrastructure adéquats et de qualité dans les domaines de la santé, de l'éducation, et ce dans toutes les régions du pays.

4.3 Santé

Les investissements en termes de couverture médicale, de vaccination, d'accès à l'eau et sanitaires propres, mais également en termes d'augmentation de niveau de vie permettant une meilleure alimentation ont conduit à un allongement de l'espérance de vie et un recul sans précédent de la mortalité infantile et maternelle. La Tunisie fait partie des pays où l'espérance de vie a le plus progressé en Afrique, passant de 42 ans de moyenne en 1960 à 74 ans en 2012, soit un gain de près de 32 ans en l'espace de 50 ans. Dans la nouvelle constitution, ratifiée en janvier 2014, le droit à la santé est même devenu un acquis constitutionnel.

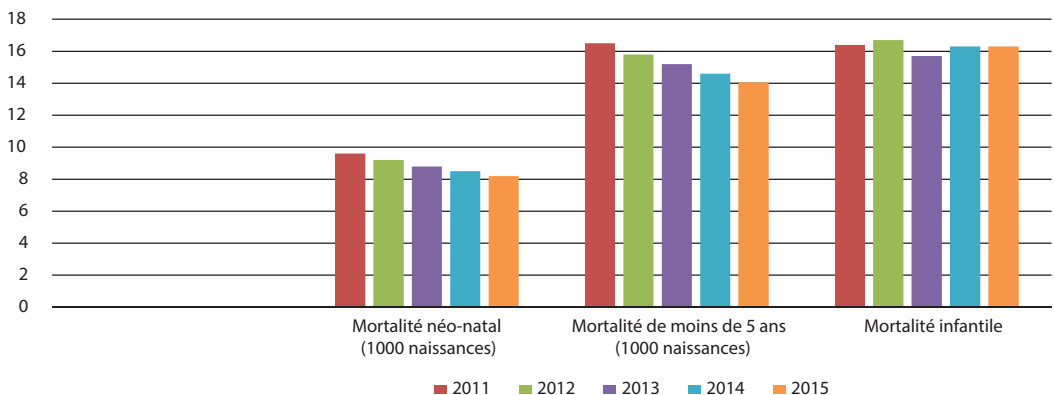
Les progrès réalisés dans la santé des enfants et des mères ont été également très significatifs. La mortalité des enfants de moins de 5 ans est passée de 177 décès pour 1000 enfants en 1970, à 51 décès en 1990 et à 15 décès en 2015.

Le ratio de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) qui constitue la mesure la plus courante de la santé maternelle est passé de 130 à 44,8 entre 1990 et 2014.

Selon les chiffres de l'OMS, le pays dispose de 12,2 médecins et 32,8 infirmières pour 10 000 habitants. Le budget du secteur de la santé avoisine 7% du PIB et 13,3% des dépenses budgétaires.

Le diagnostic effectué en 2014 dans le cadre du dialogue sociétal pour les politiques, stratégies et plans nationaux de santé établit que la Tunisie a réalisé des progrès remarquables

Figure 13: Évolution des taux de mortalité, 2011 à 2015



Source: INS, EDS 2005 & 2010.

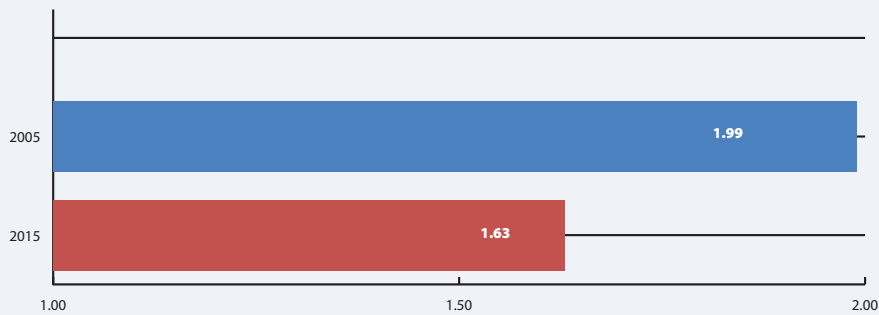
Encadré 3: Indicateur de développement social en Tunisie

L'Indicateur de développement social en Afrique a été développé par la CEA en réponse à la requête des États membres de développer un indicateur contextualisé d'exclusion sociale pour l'Afrique. L'indice a été développé dans la logique selon laquelle la croissance économique devrait se traduire par une amélioration des conditions de vie de tous les citoyens.

Cet outil dont le calcul est basé sur les données nationales disponibles devrait contribuer à la cartographie et à l'évaluation de l'efficacité des politiques sociales dans la réduction de l'exclusion humaine aux niveaux national et sous-national. L'Indicateur de développement social en Afrique devrait également aider les pays à améliorer la collecte des données et à renforcer leurs capacités de suivi des progrès dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En tant qu'outil de politique, l'Indicateur vient compléter les efforts des États membres dans l'élaboration de politiques sociales plus inclusives. Il facilite également le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable qui mettent un accent particulier sur l'inclusion en tant que moteur du développement durable et équitable.

Les résultats de l'Indicateur de développement social en Afrique pour la Tunisie établissent que, malgré les difficultés économiques et politiques auxquelles la Tunisie fait face tout au long de ces dernières années, le niveau d'exclusion humaine a été contenu à 18 % sur la période 2005 à 2015 (Figure A).

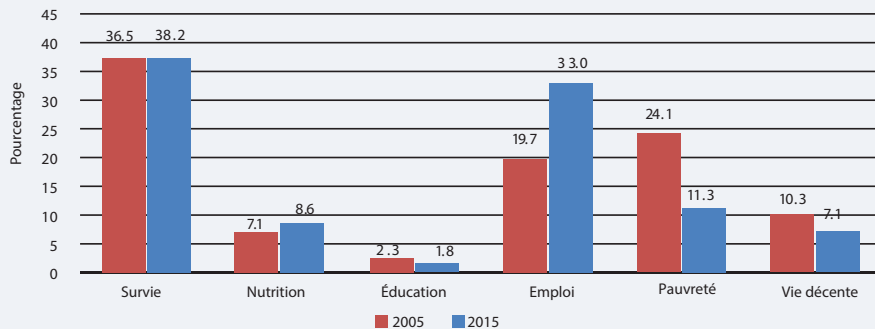
Figure A: Indice de l'exclusion humaine en Tunisie



Source: INS, Calculé à partir des données nationales.

L'analyse par dimension de l'exclusion montre l'importance de la contribution de l'emploi des jeunes à l'exclusion totale. En 2015, un tiers de l'exclusion tout au long du cycle de vie, provient de l'exclusion durant les années de transition de l'école au marché du travail. Ceci constitue un défi important pour la Tunisie, d'autant plus qu'aujourd'hui presque la moitié (entre 43 et 50 %) la population occupée non agricole est dans l'informel (Gouvernement de Tunisie, 2014). Par ailleurs, le poids relatif de la mortalité infantile s'est probablement dégradé au cours du temps. Cette dégradation pourrait être due à un accès limité aux prestations de soins de santé pour certaines couches de la population, ou à des systèmes de partage des coûts qui ont été introduits suite à une révision des dépenses publiques.

Figure 14: Facteurs d'exclusion humaine en Tunisie



Source: INS, Calculé à partir des données nationales.

dans l'éradication et l'élimination de nombreuses maladies transmissibles. Il reste toutefois des points importants sources de préoccupation :

- La baisse de la mortalité maternelle est remarquable, mais cette réduction reste en deçà de l'objectif du Millénaire pour le développement, à savoir une réduction annuelle de 4,5%, et semble stagner.
- Il existe une disparité régionale notable, la mortalité maternelle varie du simple au double selon les régions. Ces disparités s'observent également dans l'accès aux services de santé procréative (contraception, consultations pré et postnatales, accouchements assistés).
- Une proportion relativement élevée de mortalité infantile est observée en période périnatale.
- Il existe un problème lié au développement de maladies hydriques en milieu rural où plus d'un ménage sur 10 n'a pas encore accès à l'eau potable et 1 ménage sur 6 n'a pas accès aux installations sanitaires améliorées.
- Les défis posés par la santé mentale sont importants alors que le domaine de la santé mentale a été relativement négligé ces dernières années.
- Près d'un enfant sur 6 est confronté à une surcharge pondérale.
- La transition démographique annonce le vieillissement de la population tunisienne au cours du 21^e siècle : 5% de la population avait plus de 65 ans en 1996, 10% en 2011 alors que les prévisions estiment la population âgée à 19% en 2039. Cette évolution démographique et les pathologies qui y sont liées posent la question de la prise en charge des personnes âgées.

La réforme du système de la santé entamée sur la base de ce diagnostic comprend quatre axes prioritaires qui reflètent les principales revendications des citoyens et des professionnels de la santé : la justice sociale en matière de santé ; les services de proximité de qualité qui permettent à tous les citoyens de bénéficier des prestations sanitaires ; la bonne gouvernance du système de santé et enfin le développement du secteur public. Cette réforme vise également à renforcer la confiance des citoyens dans les établissements de santé et le sentiment d'appartenance chez les professionnels.

4.4 Éducation

Taux de scolarisation

L'un des progrès les plus importants que le pays ait réalisés concerne l'éducation et notamment la scolarisation des enfants. La Tunisie a enregistré une progression sensible du taux net de scolarisation dans le primaire (99%) et a donc déjà atteint ou même dépassé la cible minimum, qui était le taux net de scolarisation de 95% pour 2015.

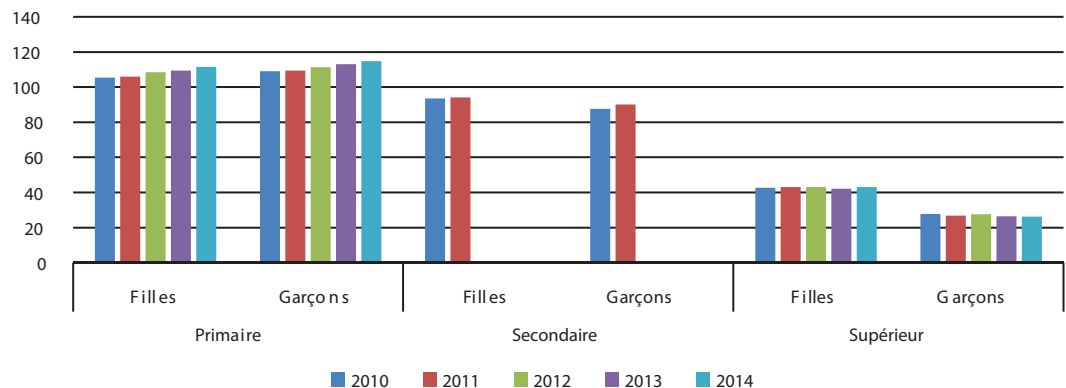
En plus des investissements physiques, le pays a également mis en place un arsenal juridique permettant une meilleure scolarisation des enfants tels que l'enseignement obligatoire et gratuit pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. Ces mesures ont permis aussi une forte augmentation de la scolarisation des filles au point d'atteindre la parité au niveau primaire. Le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire est également passé de 90,43% en 2010 à 92,06% en 2012. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le taux net est resté stable autour de 35% avec un taux de 41,3% pour les filles et 26,29% pour les garçons.

Le pays a entamé une réforme en profondeur de son système éducatif en 2016 qui se concentre sur quatre axes principaux : la gouvernance du système éducatif, l'équité, la vie scolaire et les acquis des élèves.

Les mesures institutionnelles les plus importantes sont notamment :

- La préparation d'un référentiel national pour le statut des institutions scolaires.
- La révision du régime disciplinaire scolaire.
- La mise en place d'un plan pour le développement de l'école numérique.

Figure 14: Taux brut de scolarisation



Source : INS (Annuaire statistique 2014) et UNESCO (profil de pays 2016).

- La conception d'un référentiel professionnel pour les directeurs des établissements qui doit prévoir une formation avant l'entrée en exercice.
- La mise en place d'une formation professionnelle pour tous les enseignants avant l'entrée en fonction.

En ce qui concerne les élèves, il est préconisé que l'enseignement préscolaire qui est obligatoire et gratuit soit accompagné par d'autres mesures (préparation d'un programme unifié, mise en place d'un système de suivi, confection de matériel didactique adapté...). Cette mesure entre dans le cadre de la lutte contre l'inégalité des chances et l'échec scolaire précoce.

4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Tunisie

L'état de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesuré en fonction de domaines clés indiqués dans le diagramme circulaire ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Pour évaluer l'ampleur réelle de l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes et pour parvenir à mesurer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un outil de suivi appelé, Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes qui visent à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul de la performance est basé sur les données de l'Indice de la condition de la femme. Cet Indice est une composante de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la performance est calculée comme une moyenne arithmétique non pondérée, en prenant le ratio femmes/hommes des valeurs de l'indicateur, le multipliant par 10 et en arrondissant le résultat au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le degré d'inégalité le plus élevé, une note de 5 montre une parité moyenne, tandis qu'une note de 10 représente une parité parfaite. Un niveau de parité supérieure à 10 représente des situations où les femmes surclassent les hommes, quel que soit le niveau de développement de la zone en cours d'évaluation.

La plupart des chiffres permettant de calculer les notes proviennent des plus récentes données nationales disponibles. Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposent pas de données ventilées. Les données utilisées sont alors internationales et leurs sources incluent des résultats d'enquêtes de l'Institut national de la statistique de Tunisie, l'enquête emploi 2012, l'enquête sur la mortalité maternelle 2010, l'enquête en grappes à indicateurs multiples 2011-12, le rapport de l'Union interparlementaire 2016 et celui de la Banque mondiale 2014.

Encadré 4: Évaluation de l'égalité de genre en Tunisie

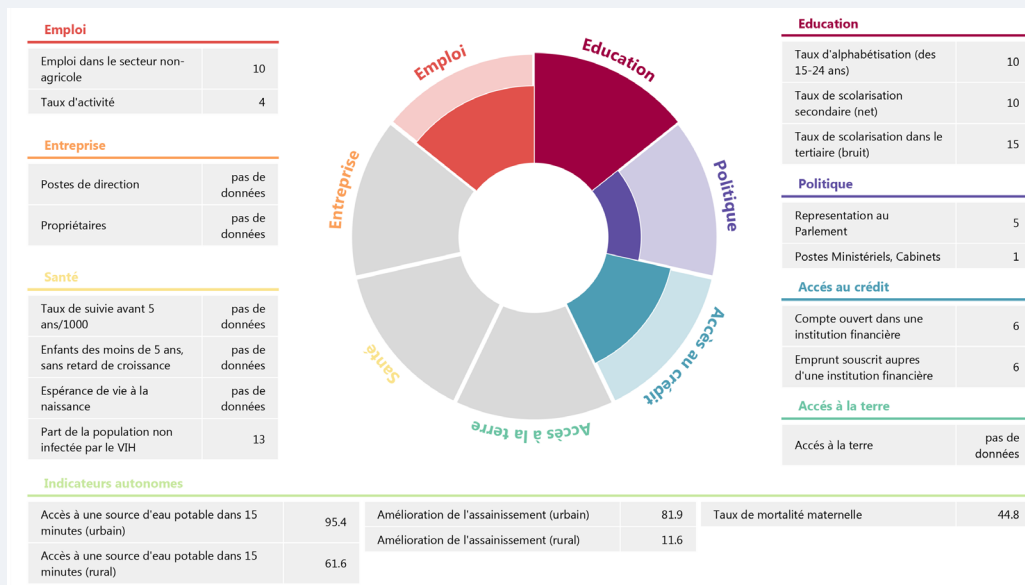
En Tunisie, les chiffres révèlent une parité dans les domaines de l'éducation et de l'emploi dans le secteur non agricole. Le taux d'inscription dans l'enseignement secondaire et le taux d'alphabétisation des 15-24 ans attestent d'une parité parfaite (10) entre les hommes et les femmes. Le taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur indique que les femmes ont dépassé les hommes, puisque 60,7% des étudiantes universitaires sont des femmes, et seulement 39,3% sont les hommes. La note de parité atteinte dans l'enseignement supérieur est de 15.

Le pourcentage de femmes occupant des postes ministériels est très faible (10,5%) par rapport à celui des hommes (89,5%). La représentation des femmes au parlement indique que le pays a atteint la note de parité moyenne (5), puisque les femmes en constituent 31% et les hommes, 68,7%.

La Tunisie présente également une note de parité moyenne (6) concernant l'accès au crédit, pour ce qui est de détention de comptes et d'emprunts dans les institutions financières.

Le taux de mortalité maternelle est moins élevé en Tunisie que dans la plupart des pays d'Afrique (44,8 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes).

Le taux de population active est considérablement plus élevé chez les hommes, puisque ces derniers représentent 70,3% de la main-d'œuvre, tandis que les femmes n'en représentent que 25,8%.



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2015.

Analyse thématique: Relancer le secteur touristique en Tunisie

Les efforts de développement du secteur touristique en Tunisie remontent aux années 1960 et se sont intensifiés à partir de 1971. À cette période où le modèle de développement des charters était en plein essor, les voyagistes européens avaient commencé à manifester le besoin de destinations situées à trois heures en moyenne de la plupart des grandes capitales européennes. La création de la compagnie aérienne Tunisair va accompagner cette volonté de faire du tourisme un atout du développement économique et social du pays. Après un demi-siècle, il est difficile de dire que le succès n'a pas été au rendez-vous. De 43110 en 1961, le nombre d'arrivées est passé à 641000 en 1971 puis à plus de 6 millions en 2014. La contribution du tourisme au PIB est une des plus élevées au monde avec une estimation de 17% environ ces dernières années, le reste du continent affichant une moyenne de 7% selon l'OMT. Cette section analyse la situation actuelle du tourisme tunisien, sa contribution à la transformation structurelle en Tunisie et présente quelques recommandations pour sa relance après la crise de ces dernières années.

5.1. Situation actuelle du tourisme en Tunisie

Le tourisme est devenu l'un des plus gros secteurs économiques et des plus dynamiques dans le monde. La croissance moyenne annuelle du tourisme mondial entre 2000 et 2015 a été de 3,9 %. Le tourisme mondial a connu pour la sixième année consécutive une augmentation pour atteindre en 2015, un total de 1 186 millions d'arrivés. Ces résultats ont été influencés par trois facteurs principaux : (i) les variations des taux de changes, (ii) la baisse des cours du pétrole et d'autres produits de base, et les préoccupations croissantes dans le monde concernant la sûreté et la sécurité.

Le tourisme en Tunisie est un tourisme de masse, qui s'est développé principalement dans quatre régions du pays : Tunis-Zaghouan, Nabeul-Hammamet, Sousse-Kairouan et Yasmine-Hammamet. La filière, mise en place et impulsée par l'État tunisien, est animée par plusieurs acteurs : l'État lui-même à travers le ministère du tourisme et plus particulièrement son Office national de tourisme qui joue un rôle prépondérant d'encadrement et de contrôle, le secteur privé à travers les promoteurs et les gestionnaires du tourisme, le secteur financier

à travers la Banque nationale de développement touristique (BNDT) et les voyagistes situés majoritairement à l'étranger.

Les initiatives de développement touristique qui ont permis de construire la filière sont toutes étatiques, une approche descendante qui contribue largement au succès du tourisme, mais qui est de plus en plus remise en cause par un secteur privé qui demande sa voix au chapitre. La Fédération des hôteliers attend en général que l'État prenne les initiatives et n'arrive pas encore à réellement influencer la filière (Banque Mondiale, 2013).

Le secteur du tourisme a été un secteur pour lequel le gouvernement a accordé une attention particulière au cours de la décennie passée pour son importance dans l'économie nationale. D'après les estimations nationales, les arrivées internationales en Tunisie ont considérablement diminué au cours des dernières années. Cette baisse a été de 25,2 % en 2015 et de 2,6 % en 2014 par suite de différents actes terroristes perpétrés dans le pays. La chute des arrivées internationales en Tunisie provient de la baisse de son marché des pays de l'Europe, en l'occurrence, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie. Elle provient également de son pays voisin qui est la Libye.

Une analyse en termes de recettes touristiques indique un recul important en 2015. Pour une croissance de 10,7 % en 2014, les recettes touristiques sont tombées à -35,1 % en 2015 (tableau n°4). Cette baisse significative affecte également le nombre d'emplois créés par le secteur. Pour un effectif de 79000 emplois créés en 2000, le secteur a pu générer un effectif de 96000 emplois en 2014 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 1,4 %.

Tableau 4: Quelques indicateurs sur le secteur du tourisme

Destinations	Arrivées de touristes internationaux (Millions)					Variations (%)		Moyenne annuelle (%)	Recettes du tourisme international (Variation en %)			
	2000	2005	2010	2014	2015*	2014/13	2015/14	2005-15*	2012/11	2013/12	2014/13	2015*/14
Tunisie	5,1	6,4	6,9	6,1	4,5	-3,2	-25,2	2,1	30,4	1,7	10,7	-35,1
Afrique du Nord	10,2	13,9	19,7	20,4	18,0	-1,4	-11,7	2,6	8,2	-2,1	5,2	-9,8
Afrique	26,2	34,8	50,4	55,3	53,5	1,1	-3,3	4,4	6,2	2,4	2,4	2,4
Moyen-Orient	22,4	33,7	54,7	52,4	53,3	6,7	1,7	4,7	1,8	-4,6	7,4	4,3
Europe	386,6	453,2	489,4	580,2	607,7	2,3	4,7	3,0	1,8	4,1	4,3	3
Asie et Pacifique	110,4	154	205,5	264,3	279,2	5,7	5,6	6,1	7,6	9,3	5,3	4
Amériques	128,2	133,3	150,2	181,9	192,6	8,5	5,9	3,7	4,7	6,7	6,4	7,8
Monde	674	809	950	1134	1186	4,2	4,6	3,9	4,3	5,9	5,1	4,4

Source : INS & Organisation mondiale du tourisme ; * Chiffre provisoire.

5.2. La Tunisie dans l'univers touristique méditerranéen

La Tunisie partage avec les autres pays de la région beaucoup d'atouts qui font de ces pays des concurrents naturels en matière de tourisme. Le premier atout est l'appartenance au bassin méditerranéen. La Méditerranée a été le berceau de la civilisation occidentale et quelques une des plus anciennes cultures de l'Humanité se sont développées sur ses rives (arabe, byzantine, carthaginoise, égyptienne, grecque, romaine). Dès les origines la Méditerranée a été sillonnée d'axes commerciaux.

Cinq pays africains, cinq pays asiatiques et 11 pays européens sont, comme la Tunisie, les riverains du bassin méditerranéen, soit une population totale estimée à plus de 426 millions de personnes. « Huit grands systèmes culturels et linguistiques, trois grandes religions, des pays aussi divers que la minuscule île - État de Malte (360 km²) ou l'immense Algérie (3,6 millions de km²) et des populations qui varient de 380000 à Malte à plus de 67 millions en Égypte se rencontrent sur les rivages de la méditerranée »⁵. En dépit de multiples différences dans leur style comme dans leur degré de développement économique, social et politique, ces 21 pays de l'aire méditerranéenne entretiennent des liens culturels très forts. Ces pays offrent ainsi deux atouts principaux que sont la nature et la culture. À ces deux atouts, il faut ajouter la proximité géographique de l'Europe, épicerie des départs, qui fait de certaines de ces destinations les concurrents directs de la Tunisie, opérant sur le même segment d'activité avec parfois des atouts institutionnels ou d'infrastructure en plus.

En 2015 les pays européens du Sud du pourtour méditerranéen ont attiré, selon l'OMT, 225,2 millions de touristes (en hausse 4,8% par rapport à 2014) alors que les pays d'Afrique du Nord enregistraient 18 millions d'arrivées, soit une baisse de 11,7% par rapport à 2011. Une autre tendance est que, les rives sud de la Méditerranée arrivent une fois encore en tête parmi les

Tableau 5: Recettes touristiques en millions d'euros dans quelques pays méditerranéens

Recettes en millions d'euros en 2014	Recettes en millions d'euros en 2015	Variation 15/14 (%)	Recettes par touriste en 2015	
258				Algérie
7056	6003	-14,9	589,9	Maroc
7208	6065	-15,9	663,6	Égypte
2359	1354	-42,6	252,7	Tunisie
17793	15673	-11,9	664,1	Grèce
29552	26616	-9,9	674,2	Turquie
65111	56526	-13,2	828,6	Espagne

Source: ONT, Tunisie.

5 In : http://geotourweb.com/nouvelle_page_34.htm.

régions touristiques dans le monde par leur taux de croissance annuelle depuis 2000, avantagées qu'elles sont par leur proximité avec l'Europe.

En matière de fréquentation touristique, la Tunisie apparaît comme une des destinations les plus visitées aux côtés des autres concurrents méditerranéens. Dans l'absolue, la comparaison des arrivées avec les concurrents place la Tunisie en troisième position des destinations méditerranéennes du Continent africain, derrière le Maroc et l'Égypte, mais loin devant l'Algérie.

La figure 16 montre que d'une année à l'autre et ce, depuis 2010, l'Afrique du Nord voit diminuer progressivement les arrivées de touristes internationaux alors que l'Espagne, la Grèce et la Turquie voient les arrivées progresser. Entre 2014 et 2015 la Tunisie a enregistré une chute de 25% des arrivées, l'Égypte 5%, le Maroc 1% et l'Algérie 25,7%, alors que sur la même période la Grèce et l'Espagne affichaient respectivement une croissance de 7% et 5% de hausse. L'Espagne a ainsi battu un record pour la troisième année consécutive, car elle affichait déjà + 7% en 2014 avec à la clef un revenu de 124 milliards d'euros, soit 14% du PIB national. C'est également pour la Grèce une année record avec 14,5 milliards d'euros de recettes. L'ampleur du mouvement en faveur des pays comme l'Espagne et la Grèce (voire le Portugal) est telle que Econostrum⁶ (2016) parle d'un déplacement massif des touristes du sud vers le nord de la Méditerranée.

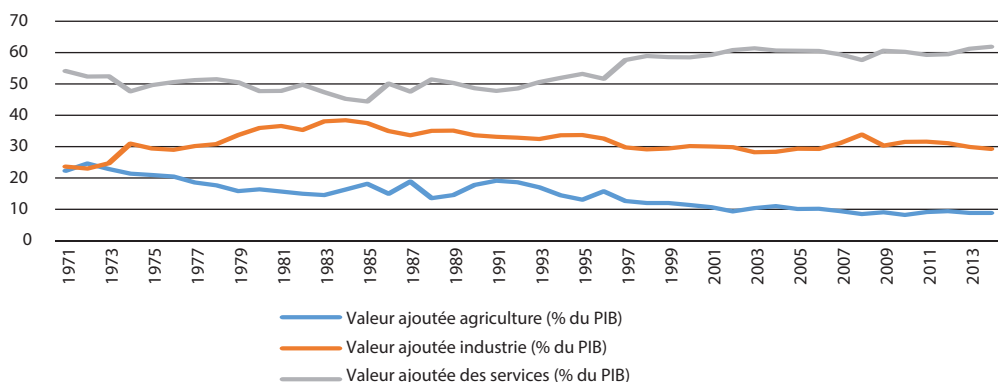
Les recettes touristiques ont connu également une baisse spectaculaire en Tunisie (42,6%), baisse plus importante que dans les autres pays où elles ont varié entre 9 et 15%. En cause, la situation sécuritaire et d'autres facteurs externes (cf. 5.1).

Ces aléas conjoncturels rappellent le caractère extrêmement volatil d'une politique de développement basée sur les flux touristiques, conduisant ainsi à s'interroger sur la capacité du tourisme à impulser la transformation structurelle en Tunisie.

5.3. Le tourisme : source de transformation structurelle en Tunisie

Les services représentent depuis toujours, pour la Tunisie le secteur le plus important en matière de valeur ajoutée. Le lancement du secteur touristique en 1971 a coïncidé avec le début de la montée progressive de la part de l'industrie dans le PIB, qui de 23% du PIB en 1971, culminera à 38,42% en 1985 avant de se stabiliser autour d'une moyenne de 30% les années suivantes. La part des services dans le PIB va quant à elle commencer sa montée en 1984 (38,42%) pour culminer à 61,9% en 2014. Les services ont donc connu une ascension progressive dans le PIB tunisien et ceci sous l'impulsion d'un secteur touristique qui a connu une progression constante sur la période. Ceci se produit alors même que le secteur agricole a vu sa part dans le PIB baisser progressivement. De 43110 en 1961, le nombre d'arrivées est passé déjà à 641000 en 1971 et à plus de 6 millions en 2014.

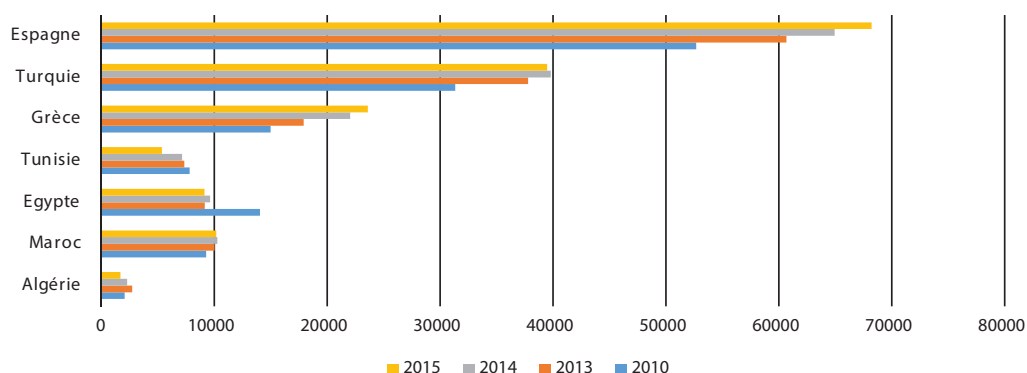
⁶ http://www.econostrum.info/Le-tourisme-se-deplace-massivement-du-sud-vers-le-nord-de-la-Mediterranee_a21387.html.

Figure 15: Valeurs ajoutées sectorielles en % du PIB


Source : CEA, Données nationales.

Le secteur touristique tunisien a donc contribué progressivement au changement de structure de l'économie tunisienne avec un impact important en matière de croissance et d'emplois.

Des données moins récentes⁷ confirment cet impact progressif du tourisme sur l'économie tunisienne. En effet ; en 2006 le secteur touristique tunisien représentait 6,5 % du PIB et fournit 340 000 emplois, dont 85 000 emplois directs, soit 11,5 % de la population active occupée avec une forte part d'emplois saisonniers. En 2007, la Tunisie avait reçu plus de 6,7 millions de touristes, essentiellement originaires de France et de Libye. Les recettes générées par le tourisme s'étaient élevées à 3,05 milliards de dinars (1,7 milliard euros). Par rapport à 2006, le nombre de visiteurs avait augmenté de 3,2 %, les recettes étaient en

Figure 16: Évolution des arrivées de touristes internationaux dans des pays méditerranéens entre 2010 et 2015 (milliers de visiteurs).


Source : CEA, 2016 à partir des données de l'OMT, 2016.

7 Tirées de <http://geotourweb.com>, et publiées par Rahmouni, (2015), directeur de l'IHET de Tunis, 2015.

hausse de 8 % en dinars (3 % en euros) et les nuitées avaient atteint 37,4 millions, pour un taux moyen d'occupation de 51,6 %. En 2008 la Tunisie a accueilli plus de 7048999 de touristes (3,2 milliards de dinars de recettes). Les Français n'étaient plus en tête des visiteurs, avec 1 395 255 (+4,5%) de touristes, ils occupaient la seconde place. Le secteur touristique contribuait à hauteur de 6% au PIB national et 12% des recettes courantes. Il représente 14% aux exportations de biens et de services et employait 482400 personnes (emplois directs et indirects). D'après les estimations du WTTC (World Travel and Tourisme Council)⁸, le nombre de travailleurs devrait avoisiner 530.000 en 2024.

Si la majorité des emplois concerne les hôtels, agences de voyage, compagnies aériennes et autres services de transport de passagers, d'autres secteurs sont très liés au tourisme, comme la restauration et l'industrie des loisirs. Le tourisme entretient donc avec l'agriculture une relation privilégiée. Le secteur est un important consommateur des produits maraîchers, des produits de la pêche et même des olives et de l'huile d'olive. Le tourisme soutient également l'artisanat dont il serait le premier consommateur des produits.

Cependant, les difficultés du tourisme tunisien sont moins récentes qu'elles n'y paraissent (voir figures 17 et 18). Les données ci-dessous suggèrent même d'importants problèmes structurels :

- Une hausse progressive des capacités alors que les taux d'occupation stagnent ou sont en baisse (figure 17).

Figure 17: Capacité hôtelière (axe droit) et taux d'occupation (2000-2015)

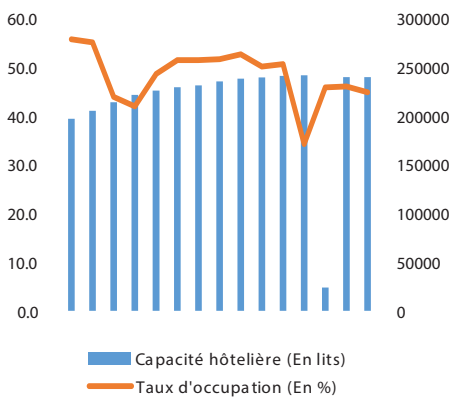
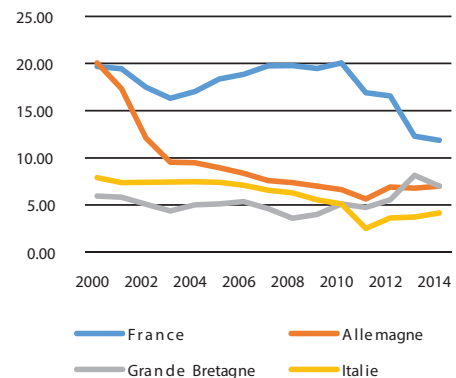


Figure 18: Arrivées de touristes européens en Tunisie en 2002-2014



Source : CEA, à partir des données nationales.

8 World Travel and Tourism Council, 2014, cite par Le Figaro.

- Un recul progressif des fréquentations provenant du réservoir traditionnel (figure 18) qu'est l'Europe, baisse qui date d'avant la période qui a vu s'amplifier les difficultés sécuritaires. En six ans (2009-2015), la fréquentation touristique a baissé de 66%. Alors que l'Europe constituait un marché traditionnel pour la Tunisie, le nombre de touristes européens en 2015, avec 1,3 million de personnes, a chuté de près de 54% comparativement à l'année 2014 où les arrivées se sont élevées à 2,8 millions. Cette chute est encore plus prononcée par rapport à l'année 2010 où le nombre de touristes s'élevait à 3,8 millions, année de référence pour le tourisme tunisien, selon des données de l'Office du tourisme. En 2015, tous les indicateurs sont en effet passés au rouge : baisse des nuitées (-50%), des recettes (-45%), du taux d'occupation (-30%), fermeture d'hôtels (234 totalisant 100 000 lits) et un « important manque à gagner pour les 350 mille opérateurs de l'artisanat, dont beaucoup sont condamnés au chômage ».
- La montée de la concurrence de nouvelles destinations, lesquelles même sans l'atout de la proximité géographique arrivent à capter un nombre croissant de touristes. Il s'agit de l'Asie du Sud-est et de la région pacifique.
- La saisonnalité trop marquée de l'activité touristique actuelle (40 % des activités touristiques sont concentrées sur la période juin- septembre) ;

À ces facteurs, les spécialistes du tourisme ajoutent le faible développement d'activités touristiques « alternatives » (écotourisme, agritourisme), -le développement lent, hésitant, et souvent mal coordonné de nouveaux produits touristiques et surtout le surendettement des hôtels. On note en 2015 des dettes cumulées de 4 milliards de dinars.

Les autorités ont engagé des efforts pour soutenir et relancer le secteur en 2015. Des mesures d'urgence ont été prises par le ministère du tourisme dont la plupart visent à aider directement les structures touristiques. C'est ainsi qu'il a été décidé d'accorder à ce secteur des crédits exceptionnels (remboursables sur sept ans) pour financer ses activités pour 2015 et 2016. Le remboursement de leurs prêts pourra être reporté ou rééchelonné, tout comme les créances fiscales des institutions touristiques ainsi que celles contractées auprès des compagnies de gaz, d'électricité et d'eau.

Le ministère en charge du tourisme s'est également engagé sur la prise en charge par l'État de la CNSS (couverture sociale) des employés sur six mois renouvelables, ainsi que sur l'octroi d'une prime de 200 dinars (90 euros) par mois à ceux qui subissent un chômage technique. D'autres mesures annoncées visent directement les touristes : annulation du timbre fiscal de 30 dinars imposé aux étrangers qui quittent le territoire, réductions des tarifs de transports pour les Tunisiens résidant à l'étranger, facilitation de visas pour les investisseurs de Chine, d'Inde, d'Iran ou encore de Jordanie.

Les experts soutiennent que l'une des clefs du succès du tourisme tunisien se trouve en effet dans le développement du transport aérien et, en particulier, l'intensification du trafic des vols affrétés non réguliers (charters), surtout à partir de 1985. Ceci a été facilité par l'installation d'une infrastructure adaptée avec le programme majeur de construction d'hôtels de la décennie 1970-1980. L'État tunisien a dû déployer un programme d'équipements en aéroports dans différentes régions du pays (Tunis en 1962, Monastir en 1968, Djerba en 1964, puis Sfax en 1978, Tozeur (1978), Gabès (1978), Tabarka (1992).

Les difficultés du secteur interpellent donc le gouvernement à l'effet de mettre en œuvre des mesures qui vont au-delà des simples actions conjoncturelles. Des efforts structurants s'imposent à la Tunisie pour que les dépenses engagées précédemment dans le développement d'infrastructures de soutien continuent de porter leurs fruits.

5.4. Vers un renouveau touristique transformateur : Nécessité de l'action de long terme

L'une des caractéristiques fondamentales du tourisme tunisien est qu'il est un tourisme dit de « package tour » (ou voyage à forfait) avec 80% des arrivées internationales qui se font en groupe. C'est dire que les voyageurs, basés pour la plupart en Europe, détiennent une importante partie des clefs de succès de la soutenabilité à long terme des investissements touristiques en Tunisie. Ceci est par conséquent un facteur de risque pour les investissements de soutien que réalise le Gouvernement tunisien. À titre d'exemple, en 2015, alors que le gouvernement multipliait les efforts pour rassurer la communauté internationale sur la situation sécuritaire, les principaux voyageurs avaient tous sorti de leur offre la destination Tunisie, compromettant les facteurs de succès et envoyant par la même occasion des signaux négatifs aux voyageurs individuels. En conséquence la poursuite de la politique de la promotion de la Tunisie auprès de nouveaux marchés émetteurs est une urgence. Elle permettra de limiter la dépendance à l'égard des marchés européens, qui était déjà trop importante pour l'ensemble des exportations du pays.

En plus de la diversification des marchés, il est aussi nécessaire que le pays accélère sa diversification des produits qui reste faible malgré les efforts déployés par les opérateurs afin d'offrir à leur clientèle de nouveaux produits : tourisme de santé, tourisme golfique, tourisme saharien. La Tunisie est devenue la deuxième destination thalassothérapie du Monde (derrière la France) avec 250000 curistes par an, dont 50% d'Européens, mais les capacités d'accueil permettent de faire encore plus. Le tourisme médical en général est en plein essor en Tunisie, avec selon Geotourisme (2015), un nombre des patients étrangers pour soins médicaux et séjours de convalescence dans des hôtels qui est passé de 50000 en 2004 à plus de 150000 en 2007. Près de 70% de ces patients seraient originaires des autres pays du Maghreb, 12%

d'Europe⁹. Les statistiques sur l'Afrique au sud du Sahara ne sont certes pas disponibles, mais il est clair que la Tunisie est, avec le Maroc, de plus en plus une destination de tourisme médical pour les patients originaires de cette partie du continent. Le tourisme médical apparaît dès lors comme un élément important de la stratégie de diversification des produits qui viendra renforcer la diversification géographique. À la différence de pays concurrents comme la Thaïlande ou l'Inde, la Tunisie offre l'avantage d'être proche de l'Europe et de l'Afrique, mais surtout d'offrir dans ce créneau des tarifs qui sont de 40 à 70% moins chers que ceux pratiqués en Europe. Certaines actions gouvernementales vont clairement dans le sens du développement de ce produit. On peut citer l'exonération, depuis 2005, des soins dispensés aux étrangers de 6%, le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée sur ce genre de prestations.

Le tourisme golfique est aussi en cours de développement et se présente comme un créneau à forte valeur ajoutée. Il en est de même du tourisme saharien qui se développe progressivement dans le sud du pays.

Le « Plan Bleu » et « The Economist Intelligence Unit » ont élaboré plusieurs scénarios de développement touristique pour l'aire méditerranéenne d'ici à 2025. Ces estimations laissent supposer que les arrivées dans les 21 pays riverains pourraient atteindre 379 à 578 millions de touristes en 2025. Il y a donc en perspectives des ressources à engranger et des possibilités d'impulser la transformation structurelle du pays. La vision 3+1 du Gouvernement tunisien qui s'appuie sur les quatre axes clefs : la diversification de l'offre, la qualité et la formation, branding & Marketing et la modernisation du secteur est une étape importante, mais il semble qu'elle ne réponde pas encore entièrement aux besoins des acteurs clefs, notamment le secteur privé pour qui la plus grande urgence est la gestion du surendettement des hôtels.

⁹ Chaque patient dépense en moyenne 4000 euros par semaine contre 300 euros seulement pour un touriste ordinaire. Une intervention à cœur ouvert coûte moitié moins qu'en Europe, soit 10000 dinars (5500 euros).

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs : une case verte indique une « bonne » source de données, une case jaune une source « satisfaisante » et une case rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée ; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (en millions d'habitants)	10 983 (2014)	1
Enfants (0-14 ans)	2 611 (2014)	1
Adultes (15-64 ans)	7 510 (2014)	1
Personnes âgées de 65 ans et plus	861 (2014)	1
Population communale (%)	67,7 (2014)	1
		1
Espérance de vie à la naissance (en années)	74,9 (2014)	1
Taux brut de mortalité (pour 1 000 habitants)	5,9 (2015)	1
Taux brut de natalité (pour 1 000 habitants)		1
Performance macroéconomique et sectorielle	Valeur	Évaluation
Taux de croissance réelle du PIB (en %)	1,5 (2016)*	1
PIB à prix courants (en millions de TND)	8 176 (2015)	1
Taux d'inflation (%)	4,9 (2015)	2
Balance courante (en millions de TND)	-7 552(2015)*	2
Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Entrées d'investissements directs étrangers (en millions de TND)	1 965 (2015)	3
Total des exportations (en millions de dollars É.-U.)	29 146 (2016)	1
Total des importations (en millions de dollars É.-U.)	41 766 (2016)	1

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation des 15-24 ans (%)	97,4 (2015)	1
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	98.6 (2013/2014)	4
Population vivant en dessous du seuil de pauvreté national (%)	15,2 (2015)	1
Taux de chômage (%)	15,2 (2015)	1
Taux de chômage des jeunes (%)	35,0 (2015)	1

Santé	Valeur	Évaluation
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	14,1 (2015)	1
Taux de mortalité maternelle pour 1000 naissances vivantes	44,8 (2014)	1
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%)	2,1 (2014)	1
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	15,3 (2015)	1

Data Sources Code Index

1. Institut national de la statistique
2. Banque centrale de Tunisie
3. Agence de promotion de l'investissement Extérieur « FIPA-Tunisia »
4. Ministère de l'éducation

* Provisoire

TND : Dinar Tunisien

Bibliographie

Banque centrale de Tunisie, 2016, Rapport annuel, Tunis, Tunisie.

Banque mondiale (2016), Doing Business 2016.

Banque mondiale, (2013), "Tourism in Africa: Harnessing Tourism for Growth and Improved Livelihoods, Banque mondiale, 2013.

CEA-AN, (2013), Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelle des économies nord-africaines, Rabat.

CEA (2014), Rapport sur la sophistication des économies en Afrique du Nord, CEA-AN, 2014.

CEA, (2015), Promotion des chaînes de valeur régionales en Afrique du Nord, Addis-Abéba, 2015.

CNUCED (2016) - Rapport sur l'investissement dans le monde, Genève.

Commission économique pour l'Afrique (2015). Approaches to evaluating forecast performance: technical review - August 2015. Addis-Abeba : CEA.

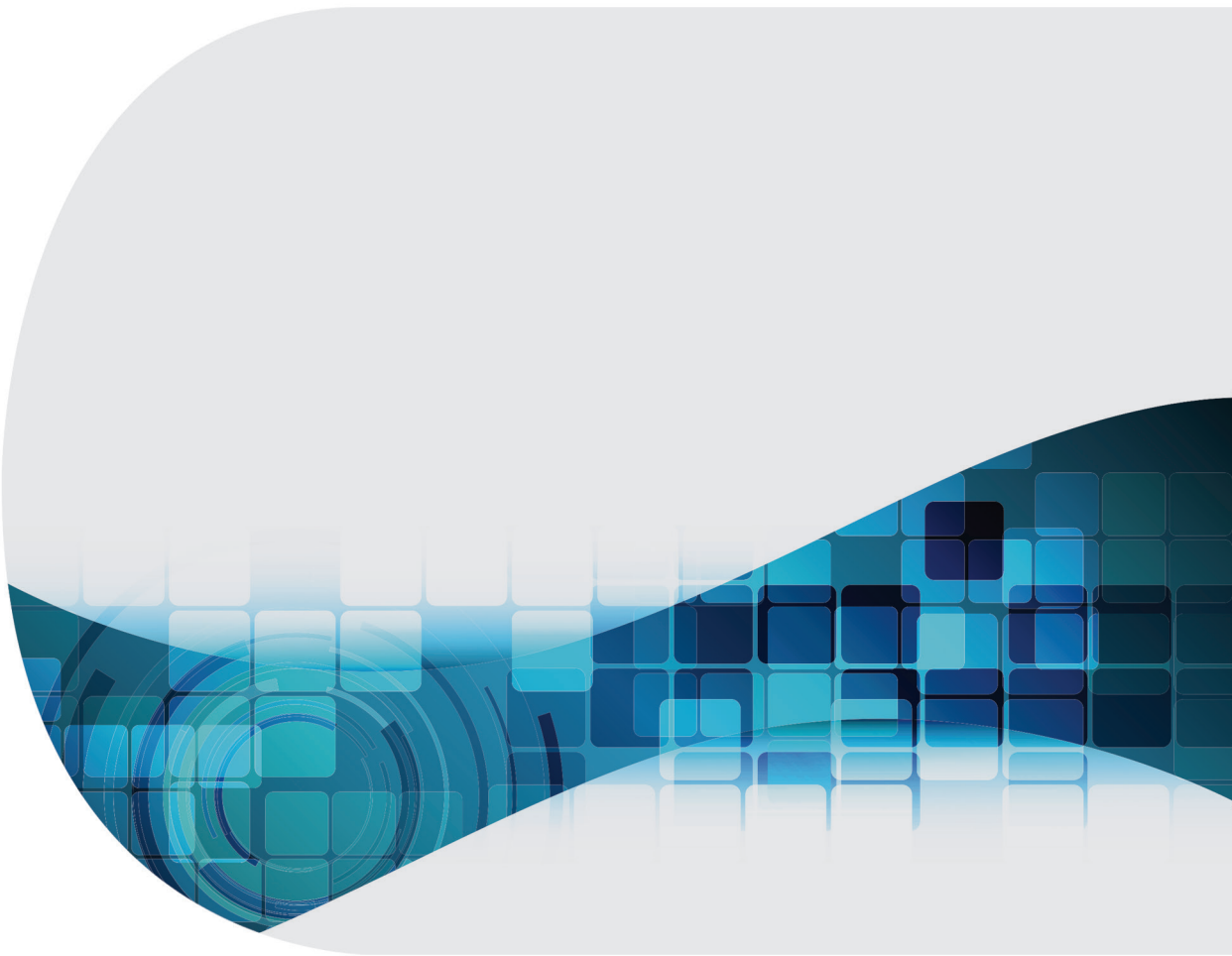
Jackson et al (2015), Analyse de la filière oléicole, FAO, Rome, Italie.

OMT (2016), Le baromètre du tourisme mondial.

INS (2016)- Note Annexe Commerce extérieur, 2015.

Analyse de l'impact des subventions alimentaires et des programmes d'assistance sociale sur la population pauvre et vulnérable (INS Tunisie/ CRES juin 2013).

INS, 2016, Note sur l'enquête nationale de l'emploi (T3 2016).



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

ISBN 978-99944-68-98-0

